

mémoire

Les cahiers d'Afrique du Nord

Plurielle



Jules Gérard le chasseur de lions en Algérie

N°104 – Décembre 2021 - Mars 2022

Sommaire

Éditorial

La Rédaction..... 4

Les chemins de mémoire

Introduction à la *Chasse au lion* de Jules Gérard

Annie Krieger Krynicki..... 5

Écrivain public

La Chasse au lion

Jules Gérard..... 7

Les chemins de mémoire

Le chameau méhari

Général Daumas..... 35

Les chemins de mémoire

Le troupeau

Paul Arène..... 36

Biographie

Paul Robert

Odette Goinard..... 38

Biographie

Le général Mustapha ben Ismaël

Collectif - Cahier du centenaire de l'Algérie..... 43

Écrivain public

L'entrevue de Nice - lettres de l'Arétin (1492-1557)

Annie Krieger – Krynicki..... 48

Les chemins de mémoire

Trois colonies protestantes en Oranie - Les Trois Marabouts, Guiard, Ténézera

Jean Wolf..... 52

Mémoire d'Afrique du Nord

ISSN 2267-7070

Réalisation : Jean-Claude Krynicki et Geoffroy Desvignes

Les articles signés et opinions émises dans la revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Copyright : toute reproduction même partielle, des textes et documents parus dans le présent numéro est soumise à l'autorisation préalable de la rédaction et de l'auteur.

Une contribution volontaire de 10 euros par an est souhaitée des lecteurs intéressés par nos publications. Mémoire d'Afrique du Nord 23 rue Jean Leclair 75017 Paris

www.memoireafriquedunord.net



La Rédaction

Chers amis lecteurs

Tous nos vœux pour 2022 en espérant que cette nouvelle année sera plus favorable que la précédente si lourde pour nous tous. Elle a apporté aussi de nombreux changements dans l'organisation de notre association. La modification a été enregistrée au Journal officiel le 18 novembre 2021 .

Annie Krieger - Krynicki et Odette Goinard sont respectivement présidente et vice-présidente. Jean-Claude Krynicki est trésorier, Geofroy Desvignes et Patrice Sanguy sont administrateurs. Le siège social a été transféré chez Odette Goinard, 23 rue Jean Leclair (Paris 75017) et tout courrier devra désormais y être adressé.

Grâce à l'aide précieuse de notre ancien maquettiste M Coriat, 50% des exemplaires de la revue au format papier ont été mis en ligne et ils sont d'ores et déjà consultables. D'autre part, un dépôt légal a été effectué auprès de la Grande Bibliothèque de France. Mais si la lettre et la forme ont été changées, l'esprit demeure et l'œuvre des fondateurs, J. Augarde et Janine de la Hogue perdure : souvenir perpétué, dans le respect de l'histoire, restitution des faits, mémoire du patrimoine dans tous ses aspects historiques, artistiques, philosophiques, religieux et sociaux.

Nous avons accueilli de nouveaux contributeurs que nous remercions et nous vous invitons à nourrir cette somme mémorielle de vos apports personnels.

Bonne année 2022

La Rédaction



Les fondateurs de l'association, en 2004 : Janine de la Hogue, le ministre Jacques Augarde et Yves Richardot



Introduction à la *Chasse au lion* de Jules Gérard

Annie Krieger Krynicki

Ce livre est plus que le récit des exploits cynégétiques d'un jeune lieutenant au 3^e régiment de spahis. Car Jules Gérard décrit avec précision et brio les habitudes et les caches des lions, panthères, hyènes et chacals d'Algérie. Il fait aussi revivre les tribus du Constantinois aux prises avec ces prédateurs. Le succès de l'ouvrage de 1840 a entraîné une seconde édition en 1874. Elle a été enrichie d'eaux-fortes de Gustave Doré (1833-1883), célèbre pour avoir illustré après les *Contes drolatiques* de Balzac, les *Contes de Perrault*, la *Bible* et donné en 1861 une terrible vision de l'*Enfer* de Dante.

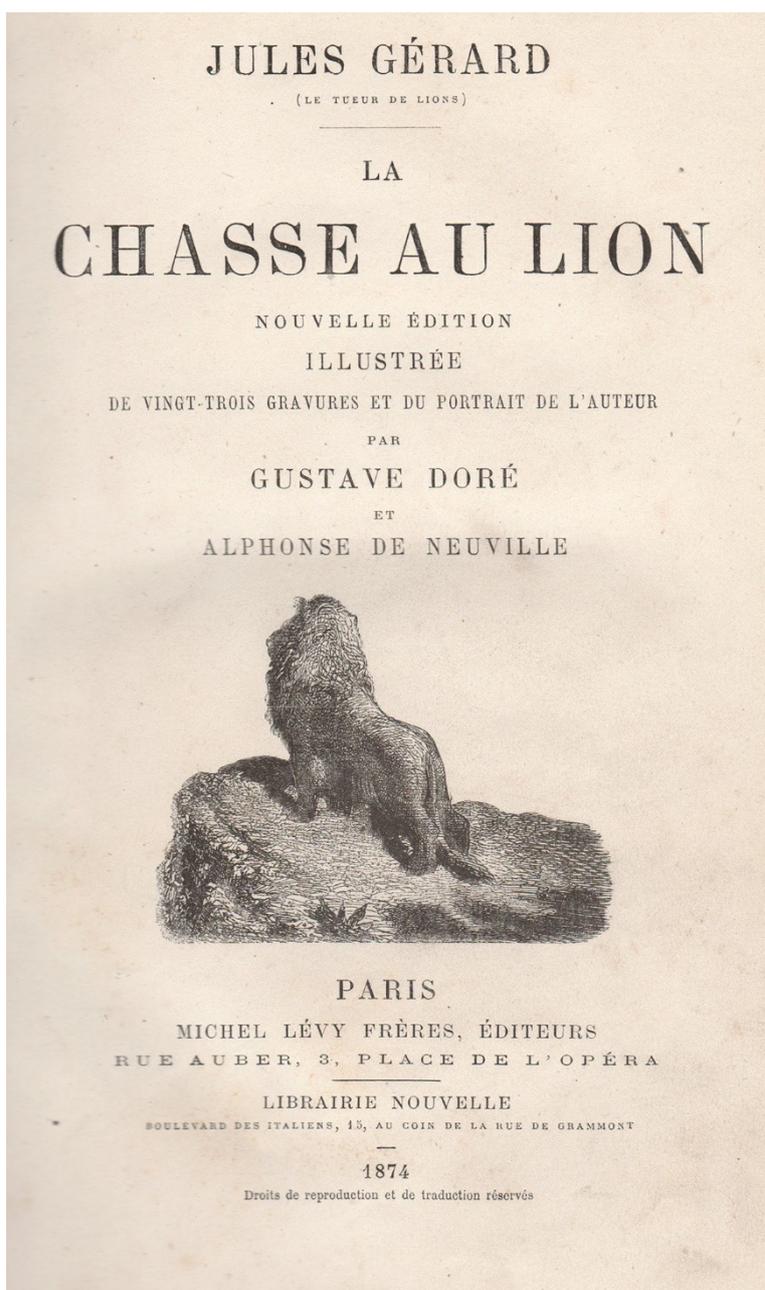
Trois tribus de la région de Constantine, les Ouled-Meloul, les Ouled-Cessi et les Che Galma se livrent à ces chasses périlleuses car le lion doit être atteint du premier coup de fusil; blessé il se défend et ne fait pas de quartier. Le danger est tel que tous les déplacements sont périlleux dans les parages de ces lions et le voyageur solitaire est une proie facile.

Selon l'auteur, on distingue trois sortes de lions: le lion noir, le lion fauve et le lion gris ; « le premier est plus rare que les deux autres, un peu moins grand mais plus fort de la tête à l'encolure et des cuisses et des jambes; le fond de sa robe est de la couleur des chevaux bai brun, jusqu'à l'épaule où commence une crinière noire, longue et épaisse qui lui donne un aspect peu rassurant ». Le poids de son corps peut aller jusqu'à 300 kilos. « Les Arabes redoutent plus ce lion que les deux autres et les Arabes ont raison ». Au lieu de voyager comme le lion fauve et le lion gris, le lion noir s'établit dans un repaire. Il y reste quelquefois 30 ans. Il va attendre le soir les troupeaux de bœufs au moment où ils quittent la montagne et en tue quatre ou cinq pour boire leur sang. Dans la saison d'été, il va se poster au bord d'un sentier qui traverse la montagne pour attendre un cavalier ou un piéton attardé. « Cavalier et piéton se tirent rarement d'affaire quand ils se trouvent en présence d'un lion noir »... La durée de vie d'un lion est de 30 à 40 ans. Il tue ou consomme en valeur annuelle six mille francs en chevaux, mulets, bœufs, chameaux et moutons. En moyenne chaque lion coûte aux Arabes deux cent mille francs... Les trente lions qui se trouvent en ce moment dans la province de Constantine coûtent annuellement cent quatre-vingt mille francs ». « Dans la contrée où je chasse d'habitude, précise le lieutenant, un Arabe qui paie cinq francs d'impôts à l'état, paye cinquante francs au lion ! ». « Les indigènes ont dû déboiser la moitié de l'Algérie pour éloigner les animaux nuisibles ». Il cite un proverbe arabe : « Quand tu pars pour un voyage, ne sois pas seul et arme toi comme si tu devais rencontrer le lion » ; Avec un certain humour, il note : « quant à moi, je déclare que si j'ai remarqué de l'indifférence dans la physionomie des quelques lions que j'ai rencontré le soir, je n'ai vu que des dispositions très hostiles chez tous ceux qui se sont trouvés sur mon chemin la nuit ». « Certes dans un pays comme l'Algérie, littéralement couvert de troupeaux, le lion n'est jamais à jeun le jour ! (un lion coûte à un habitant de la Mahouna 45 moutons, 29 bœufs et une jument en une année) ».

Et il décrit pourtant l'oued-Cheref et sa gorge entre deux montagnes comme le lieu le plus pittoresque et le plus sauvage qu'il soit possible de voir avec ses lauriers-roses, ses lentisques ses chênes-lièges, ses oliviers sauvages mais aussi ses lions ! L'oued dont le lit était à sec en été et l'hiver gonflé par ses mille affluents attire ces assoiffés.

Il passe aussi en revue les autres animaux dont la panthère : »Ce quadrupède moucheté à l'œil sournois aux allures féroces, passe pour dangereux, mais en général c'est un animal rusé, souple, patient mais inoffensif et timide. Il fuit

l'homme, n'accepte le combat que lorsque la rencontre l'y contraint et il n'est pas à redouter lorsqu'on ne l'attaque pas ». Le lion se nourrit aux dépens des populations, la panthère tire profit de ses chasses : chacals, chèvres et surtout porc-épic mais celui-ci se défend bien grâce à ses épines ! L'auteur de la préface, un ami du lieutenant, Léon Bertrand, ajoute, non sans humour, que « l'éducation de la panthère n'offre pas de danger aux hercules forains qui font aux dépens des gens d'esprit, le métier de dompteurs » ! Quant à la hyène, Gérard précise que les Arabes disent « lâche comme une hyène et les Arabes ont raison ». L'anecdote qu'on reproduit plus loin en témoigne. Il ajoute qu'elle déchiquette les morts et mange même les ossements et va jusqu'en lisière des campements afin d'y chercher des bêtes en putréfaction ! Une mission de santé publique à sa décharge. Après ce tableau peu ragoûtant, s'ensuivent les descriptions des animaux paisibles : gazelles, cerfs, antilopes puis un véritable traité de la fauconnerie avec les proies : lapins et lièvres. Un chapitre a tout l'intitulé d'une fable de La Fontaine : *le chacal et le renard*. Mais place aux morceaux choisis !





La Chasse au lion

Jules Gérard

Le lion, son éducation, ses mœurs, ses habitudes

Au mois de janvier 1848, je rencontrai à Paris Adolphe Delegorgue, le chasseur naturaliste, qui a passé sept ans de sa vie dans le sud de l'Afrique, au milieu des *Cafres* et des *Amazoulous*, se nourrissant de biftecks d'hippopotames et de côtelettes de rhinocéros.

Je n'ai pas besoin de dire que cette rencontre fut une bonne fortune pour moi, et que, non content d'avoir lu les voyages de mon vaillant confrère, je l'accablai de mille questions sur les chasses qu'il avait faites, et surtout sur le lion du cap de Bonne-Espérance.

Je fus tellement frappé du peu d'analogie qui existe entre cet animal et celui de l'Algérie, que je résolus dès lors d'écrire ce que j'avais pu remarquer touchant les us et coutumes de ce dernier, pendant plusieurs années de fréquents rapports avec lui.

Tout le monde sait que le lion appartient à l'espèce féline, et, chose singulière, les naturalistes les plus éminents qui ont écrit sur cet animal l'ont traité comme s'il vivait au grand jour, et aucun d'eux n'a levé le voile de ses habitudes nocturnes.

Cette lacune fâcheuse et inexplicable, je ferai en sorte de la remplir, en prenant le lion à sa naissance et en le suivant pas à pas jusqu'à sa mort ; trop heureux si les observations que j'ai recueillies peuvent dissiper les idées fausses que j'ai entendu maintes fois exprimer à son sujet en France et même en Algérie, où les indigènes seuls connaissent les habitudes du lion.

C'est ordinairement à la fin de janvier qu'a lieu l'accouplement des lions et des lionnes. Le travail de la dentition faisant mourir un grand nombre de ces dernières, les mâles sont d'un tiers plus nombreux que les femelles.

Aussi n'est-il pas rare de rencontrer une de ces dames accompagnée de trois ou quatre prétendants, se livrant, entre eux, des combats à outrance jusqu'à ce que, ennuyée de voir que ces galants ne parviennent pas à s'étrangler pour elle, la lionne les mène vers un grand vieux lion dont elle a apprécié la valeur en l'entendant rugir.

Les amoureux en prennent bravement leur parti et arrivent avec la lionne en présence du rival préféré.

Les pourparlers ne sont jamais longs et le résultat de ces rencontres est toujours certain. Attaqué par les trois imprudents, le vieux lion les reçoit sans bouger ; du premier coup de gueule, il étrangle celui-ci, du second, il broie la jambe de celui-là, et le troisième est bien heureux s'il s'en va avec un œil, laissant l'autre au bout d'une des griffes du maître.

La place une fois libre, le noble animal secoue bruyamment sa crinière, dont une partie s'envole au gré du vent ; puis il va se coucher près de la lionne, qui, pour premier gage d'affection, lèche d'un air câlin les blessures qu'il a reçues pour elle.

Lorsque deux lions adultes se rencontrent sur le même terrain, les choses ne se passent pas ainsi. Un Arabe, de la tribu de Kessenna, m'a raconté à ce sujet un combat auquel il a assisté.

C'était à l'époque où les cerfs sont en rut. Mohammed, grand affûteur d'animaux de toute espèce, était, par un beau clair de lune, perché sur un chêne, attendant une biche qu'il avait vue rôder en cet endroit en compagnie de plusieurs cerfs. L'arbre sur lequel il s'était établi était planté au milieu d'une vaste clairière et près d'un sentier.

Vers minuit, il vit arriver une lionne suivie d'un lion fauve et à tous crins. La lionne quitta le sentier et vint se coucher au pied du chêne; le lion était resté sur le chemin et paraissait écouter.

Mohammed entendit alors un rugissement lointain et qu'il distinguait à peine ;; aussitôt la lionne lui répondit. Le lion fauve se mit à rugir si fort, que le chasseur épouvanté laissa tomber son fusil pour se cramponner aux branches et ne pas tomber lui-même.

A mesure que l'animal qui s'était fait entendre d'abord paraissait se rapprocher, la lionne rugissait de plus belle, et le lion, furieux, allait et venait du sentier à la lionne, comme s'il avait voulu lui imposer silence, et de la lionne au sentier, comme pour dire : »Eh bien, qu'il vienne, je l'attends ! »

Une heure après, un lion noir comme un sanglier apparaissait à l'extrémité de la clairière. La lionne se leva pour aller à lui; mais, devinant son intention, le lion courut au-devant de son ennemi. Ils se rasèrent tous deux pour prendre leur élan, puis ils bondirent en même temps l'un contre l'autre et roulèrent ensemble sur l'herbe de la clairière pour ne plus se relever.

La lutte fut longue et effrayante pour le témoin involontaire de ce duel.

Tandis que les os craquaient sous les gueules puissantes des deux combattants, leurs griffes semaient la clairière de leurs entrailles, et des rugissements, tantôt sourds, tantôt éclatants, disaient leurs colères et leurs douleurs.

Au commencement de l'action, la lionne s'était couchée sur le ventre, et, jusqu'à la fin, elle témoigna avec le bout de sa queue le plaisir qu'elle éprouvait à la vue de ces deux lions s'égorgeant pour elle.

Quand tout fut dit, elle s'approcha prudemment des deux cadavres pour les flairer, puis elle s'éloigna sans daigner répondre à l'épithète un peu grossière, mais tout à fait de circonstance, que Mohammed ne put s'empêcher de lui jeter à défaut d'une balle.

Cet exemple de la fidélité conjugale de la lionne est applicable à toutes ses pareilles. Ce qu'elles recherchent d'abord, c'est un mâle adulte et fort qui les débarrasse des jeunes lions dont les combats continuels les ennuient ; mais, dès qu'un lion plus fort se présente, il est toujours le bienvenu.

D'après ce que j'ai pu voir, soit par corps, soit par le pied, il n'en est pas de même du lion qui, à moins d'y être contraint, ne quitte jamais sa compagne et a pour elle une affection, des soins et des égards dignes d'un meilleur sort.

Depuis le moment où le couple léonin quitte son repaire jusqu'à sa rentrée, c'est toujours la lionne qui va devant. Lorsqu'il lui plaît de s'arrêter, le lion fait comme elle.

Arrivent-ils près d'un douar qui doit fournir le souper, la lionne se couche, tandis que son époux s'élançait bravement au milieu du parc et lui apporte ce qu'il a trouvé de meilleur. Il la regarde manger avec un plaisir infini, tout en veillant à ce que rien ne puisse la déranger ni la troubler pendant son repas, et il ne pense à assouvir sa faim que lorsque sa compagne est repue. En un mot, il n'y a pas de tendresses qu'il n'ait pour elle pendant et après la saison des amours.

Quand la lionne sent qu'elle est sur le point de mettre bas (c'est-à-dire à la fin de décembre ou au commencement de janvier), elle cherche un ravin impénétrable et isolé pour y déposer sa progéniture.

Les portées varient d'un à trois, suivant l'âge et la force des lionnes ; mais elles sont ordinairement de deux petits, un mâle et une femelle.

Durant les premiers jours qui suivent la naissance des lionceaux, la mère ne les quitte pas un seul instant, et le père pourvoit à tous ses besoins. Ce n'est que lorsque les enfants ont atteint l'âge de trois mois et passé la crise de dentition, mortelle pour un grand nombre de jeunes lionnes, que la mère les sèvre en s'éloignant chaque jour pendant quelques heures, et leur donnant de la chair de mouton soigneusement dépouillée et déchiquetée par petits morceaux.

Le lion, dont le caractère est très-grave quand il devient adulte, n'aime pas à rester près de ses enfants, qui le fatiguent de leurs jeux. Afin d'être plus tranquille, il se fait une demeure dans le voisinage pour être à même de venir au secours de sa famille en cas de besoin.

Les Arabes qui ont connaissance d'une portée de lions, d'abord parce qu'ils ont vu la lionne prête à mettre bas, ensuite parce que le bétail enlevé prend chaque jour le même chemin, profitent du moment où la lionne sèvre ses petits pour les lui ravir.

A cet effet, ils se postent pendant des journées entières sur un mamelon ou un arbre qui domine le repaire, et, dès qu'ils voient la lionne s'éloigner, surs que le mâle n'est pas auprès des lionceaux, ils arrivent jusqu'à eux en se glissant à travers bois, les enveloppent du pan de leurs burnous pour étouffer leurs cris, et les portent à des cavaliers qui les attendent sur la lisière de la forêt pour partir ventre à terre, les hommes en croupe et les lionceaux devant eux. Cette manœuvre est dangereuse, et, entre autres exemples, je citerai le suivant :

Pendant le mois de mars de l'année 1840, une lionne vint déposer ses petits dans un bois appelé *El-Guéla*, situé dans la montagne de *Mezioun*, chez les *Zerdezah*. Le chef du pays, *Zeiden*, fit un appel à *Sedek-ben-Oumbark*, cheik de la tribu des *Beni-Fourral*, son voisin, et, au jour convenu, trente hommes de chacune de ces tribus se trouvaient réunis sur le col du *Mezioun*, à la pointe du jour.

Ces soixante Arabes, après avoir entouré le buisson dans tous les sens, poussèrent plusieurs hourras, et, ne voyant pas paraître la lionne, ils pénétrèrent sous bois et prirent deux jeunes lionceaux.

Ils se retiraient bruyamment, croyant n'avoir plus rien à craindre de la mère, lorsque le cheik Sedek, resté un peu en arrière, l'aperçut sortant du bois et se dirigeant droit vers lui.

Il se hâta d'appeler son neveu *Mecaoud* et son ami *Ali-ben-Braham*, qui accoururent à son secours. La lionne, au lieu d'attaquer le cheik, qui était à cheval, fondit sur son neveu, qui était à pied.

Celui-ci l'attendit bravement et ne pressa la détente qu'à bout portant.

L'amorce seule brûla.

Mecaoud jette alors son fusil et présente à la lionne son bras gauche enveloppé de son burnous.

Celle-ci le saisit et le broie; pendant ce temps, ce brave jeune homme, sans faire un pas en arrière, sans pousser une plainte, saisit un pistolet qu'il portait sous son burnous et force la lionne à lâcher prise en lui mettant deux balles dans le ventre.

Au même instant, elle s'élance sur *Ali-ben-Braham* qui lui envoie inutilement une balle dans la gueule; il est saisi aux deux épaules et terrassé ; il a la main droite broyée, plusieurs côtes mises à nu, et ne doit son salut qu'à la mort de la lionne, qui expire sur lui.

Ali-ben-Braham vit encore, mais il est estropié. *Meçaoud* est mort vingt-quatre jours après cette rencontre.

À l'âge de quatre à cinq mois, les lionceaux suivent leur mère la nuit jusqu'à la lisière du bois, où le lion leur apporte le dîner.

À six mois, par une nuit bien noire, toute la famille change de repaire, et, depuis cette époque jusqu'au moment où ils doivent se séparer de leurs parents, les petits voyagent constamment.

De huit mois à un an, les lionceaux commencent à attaquer les troupeaux de moutons ou de chèvres qui, pendant le jour, viennent dans le voisinage de leur demeure. Quelquefois, ils s'en prennent aux bœufs ; mais ils sont encore si maladroits, qu'il y a souvent dix blessés pour un mort, et que le père est obligé d'intervenir.

Ce n'est qu'à deux ans que les jeunes lions savent étrangler un cheval, un bœuf, un chameau, d'un seul coup de gueule à la gorge, et franchir les haies de deux mètres de haut qui sont réputées protéger les douars.

Cette période d'un an à deux ans est vraiment ruineuse pour les populations. En effet, la famille ne tue pas seulement pour se nourrir, mais encore pour apprendre à tuer. Il est facile de comprendre ce que doit coûter un pareil apprentissage à ceux qui en fournissent les éléments.

Mais, me dira-t-on, pourquoi les Arabes se laissent-ils manger ainsi par les lions et ne les chassent-ils pas ? A cela je répondrai : Lisez le chapitre suivant, et, si jamais vous avez des troupeaux en Algérie, vous les parquerez derrière un mur de cinq mètres, ou vous ferez comme les Arabes. A la troisième année, les lionceaux quittent leurs parents pour s'accoupler, et ceux-ci, afin de ne pas rester seuls, les remplacent par une nouvelle famille.

Les lions ne sont adultes qu'à huit ans. A cet âge, ils ont acquis toute leur force, et le mâle, d'un tiers plus grand que la femelle ; a toute sa crinière. Qu'on ne juge pas des lions vivant à l'état sauvage par les lions dégénérés que l'on voit dans les ménageries.

Ces derniers ont été pris à la mamelle et élevés comme des lapins de choux, privés du lait de la mère, de la vie au grand air, de la liberté, et enfin d'une nourriture saine et abondante. De là ces formes mesquines et grêles, ce regard malheureux, cette maigreur malade et cette crinière absente, qui leur donnent un faux air de caniches et les ferait renier de leurs pareils vivant à l'état de nature.

Il y a en Algérie trois espèces de lions : le lion noir, le lion fauve et le lion gris, que les Arabes appellent *el adrea*, *el asfar*, *el zarzouri*.

Le lion noir, beaucoup plus rare que les deux autres, est un peu moins grand, mais plus fort de la tête, de l'encolure, des reins et des jambes. Le fond de sa robe est de la couleur des chevaux bai brun jusqu'à l'épaule, où commence une crinière noire, longue et épaisse, qui lui donne un air peu rassurant.

La largeur de son front est d'une coudée, la longueur de son corps, depuis l'extrémité du nez jusqu'à la naissance de la queue, qui est d'un mètre, mesure, cinq coudées¹. Le poids de son corps varie entre deux cent soixante-quinze et trois cents kilos. Les Arabes redoutent plus ce lion que les deux autres, et les Arabes ont raison.

Au lieu de voyager comme le lion fauve et le lion gris, le lion noir s'établit dans un bon repaire et y reste quelquefois trente ans. Il descend rarement dans la plaine pour attaquer les douars ; mais, en revanche, il va attendre, le soir, les troupeaux de bœufs au moment où ils quittent la montagne, et en tue quatre ou cinq pour boire leur sang.

Dans la saison d'été, alors que les jours sont longs, il quitte sa demeure au coucher du soleil, et va se poster sur le bord d'un sentier qui traverse la montagne pour attendre un cavalier ou un piéton attardé.

Je connais un Arabe qui, dans une rencontre pareille, mit pied à terre, dessella et débrida sa monture, et partit, emportant sur sa tête le harnachement du cheval, qui fut étranglé sous ses yeux. Mais les choses ne se passent pas toujours ainsi, et cavaliers ou piétons se tirent rarement d'affaire quand ils se trouvent en présence d'un lion noir.

Le lion fauve et le lion gris ne diffèrent l'un de l'autre que par la couleur de la crinière ; ils sont un peu plus grands que le noir et moins trapus. A part ce qui précède touchant ce dernier, tous ont le même caractère et les mêmes habitudes.

¹ Les Arabes mesurent la coudée du coude à l'extrémité de la main ouverte.

L'existence du lion se divise en deux parties distinctes qui en font, en quelque sorte, deux animaux différents, et ont fait naître mille erreurs sur son compte : ces deux parties sont le jour et la nuit. Le jour, il a pour habitude de se retirer sous bois, loin du bruit, pour digérer et dormir à son aise.

Parce qu'un homme s'est trouvé impunément dans le jour, face à face avec un lion que les mouches ou le soleil obligeaient à changer de demeure, ou que la soif attirait près d'un ruisseau, sans se rendre compte qu'à cette heure l'animal était à moitié endormi et avait l'estomac et le ventre pleins, on a dit que le lion n'attaquait pas l'homme. En effet, le lion ne tue pas pour le plaisir de tuer ; mais il tue pour vivre et se défendre quand on l'attaque.

Dans un pays comme l'Algérie, littéralement couvert de troupeaux, le lion n'est jamais à jeun pendant le jour. Les indigènes, qui savent cela, ont soin de rester chez eux à l'heure où le lion quitte son repaire, et, s'ils sont obligés de voyager la nuit, ils ne vont jamais seuls ou à pied.

Comme on le verra au chapitre de la Chasse au lion, lorsqu'un de ces carnassiers rencontre une troupe d'hommes, il croit toujours avoir affaire à des maraudeurs et les suit pour avoir sa part dans la prise.

Quant à moi, je déclare que, si j'ai remarqué de l'indifférence dans la physionomie de quelques lions que j'ai rencontrés le soir, je n'ai vu que des dispositions très-hostiles chez tous ceux qui se sont trouvés sur mon chemin la nuit.

Je suis tellement sûr qu'un homme isolé est perdu sans ressource s'il fait une pareille rencontre, que, lorsque ma tente est établie dans la montagne, dès que la nuit est arrivée, je ne m'en écarte jamais sans prendre ma carabine.

Je connais un grand nombre d'exemples récents d'Arabes qui ont été dévorés par le lion; je ne citerai que le suivant, parce qu'il est connu de tous les indigènes de Constantine, et qu'il s'est accompli dans des circonstances on ne peut plus dramatiques.

C'était quelques années avant l'occupation de cette ville ; parmi les nombreux détenus dont les prisons regorgeaient, se trouvaient deux condamnés à mort, deux frères qui devaient être exécutés le lendemain.

Ces hommes étaient des coupe-jarrets de grandes routes, dont on citait des traits de force et de courage surprenants. Le bey, craignant une évasion, ordonna qu'ils fussent entravés, c'est-à-dire qu'un pied de chacun d'eux fût enfermé dans le même anneau en fer rivé sur les chairs.

Tout le monde ignore comment les choses se passèrent ; mais chacun sait que, lorsque l'exécuteur se présenta, la prison était vide.

Après avoir fait de vains efforts pour ouvrir ou couper leur maudite entrave, les deux frères, qui étaient parvenus à s'évader, gagnèrent à travers champs afin d'éviter toute mauvaise rencontre.

Quand le jour vint, ils se cachèrent dans des rochers, et, le soir, ils continuèrent leur route.

Vers le milieu de la nuit, ils firent rencontre d'un lion.

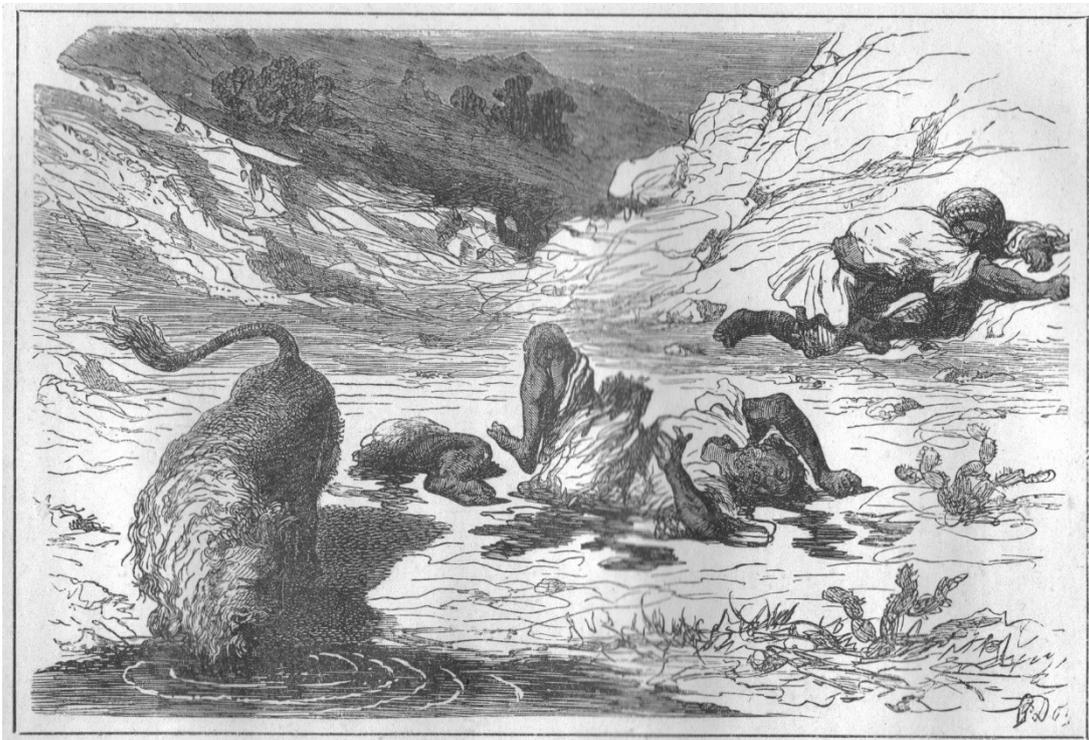
Les deux voleurs commencèrent par lui jeter des pierres en criant de toutes leurs forces pour l'éloigner ; mais l'animal s'était couché devant eux et ne bougeait pas.



Ils essayèrent des prières

Voyant que les injures et les menaces n'aboutissaient à rien, ils essayèrent des prières ; mais le lion bondit sur eux, les terrassa, et se mit, séance tenante, à manger l'aîné à côté de son frère, qui fit le mort.

Quand il arriva à la jambe qui était retenue par l'entrave, le lion, sentant une résistance, la coupa au-dessus du genou.



Le pauvre diable qui restait chercha autour de lui un refuge

Puis, soit qu'il fût repu, soit qu'il eût soif, il se dirigea vers une source située près de là. Pensant que le lion reviendrait dès qu'il aurait bu, le pauvre diable qui restait chercha autour de lui un refuge, et, traînant après lui la jambe de son frère, il alla se fourrer dans un silo qu'il eut le bonheur de rencontrer sur ses pas.

Peu de temps après, il entendit le lion rugir de colère et plusieurs fois passer près du trou dans lequel il s'était réfugié.

Enfin, le jour se fit et le lion s'éloigna.

Au moment où le malheureux sortait du silo, il se trouva en présence de plusieurs cavaliers du bey qui étaient sur ses traces. Un d'eux le mit en croupe, et il fut ramené à Constantine, où on l'incarcéra de nouveau.

Le bey, ne voulant pas croire à l'événement raconté par ses serviteurs, désira voir cet homme et le fit venir devant lui, toujours traînant la jambe de son-frère. Malgré sa réputation de cruauté, Ahmed-Bey, en le voyant, ordonna que l'entrave fût brisée et lui fit grâce de la vie.

Quoique doué de sens très-subtils, d'une force et d'une souplesse à nulle autre pareilles, le lion de l'Algérie ne chasse point.

Seulement, s'il aperçoit de loin un ou plusieurs sangliers, il va, à pas de loup faire en sorte de les surprendre; mais, dès qu'il est éventé ou entendu, les bêtes noires détalent et le lion descend dans la plaine chercher son souper dans un parc; ce qu'il trouve infiniment plus commode et plus sûr.

J'ai vu quelquefois des compagnies de sangliers vider une enceinte en plein jour quand un des leurs avait été croqué ; mais j'ai vu plus souvent encore lions et sangliers habiter la même forêt sans s'occuper les uns des autres :

Cela tient à ce que le lion a toutes facilités de trouver sa nourriture chez les Arabes, sur lesquels il prélève un impôt dix fois plus fort que celui qu'ils payent à l'État.

J'ai étudié longtemps le rugissement du lion, et je terminerai ce chapitre en faisant connaître les observations que j'ai recueillies à cet égard.

Quand un lion et une lionne sont ensemble, la femelle rugit toujours la première et au moment où elle quitte son repaire.

Le rugissement est un composé d'une douzaine de sons qui commencent par des soupirs, vont crescendo et finissent comme ils ont commencé, avec un intervalle de quelques secondes entre chaque son.

Le lion alterne avec la lionne.

Ils vont ainsi rugissant de quart d'heure en quart d'heure jusqu'au moment où ils approchent du douar qu'ils veulent attaquer.

Dès qu'ils sont repus, ils recommencent jusqu'au matin.

Le lion isolé rugit également à son lever, mais il arrive souvent sans se taire jusque dans les douars.

En été, pendant les fortes chaleurs, le lion rugit moins et quelquefois point du tout. Mais, à l'époque des amours, il se dédommage largement du temps perdu.

Quelqu'un, entre autres sottises questions, me fit un jour celle-ci : « Pourquoi le lion rugit-il ? » Je lui répondis : « Je crois que le rugissement est au lion ce que le chant est à l'oiseau. Si cette définition ne vous satisfait point, allez passer quelques années en sa compagnie, vous en trouverez peut-être une meilleure ². »

² Les Arabes, dont la langue est riche en comparaisons, n'ont qu'un mot pour le rugissement du lion, ce mot est *rad*, tonnerre.

J'ai pensé que la statistique faite par moi sur les pertes que les lions font éprouver aux Arabes pourrait intéresser le lecteur et je la consigne à la fin de ce chapitre.

La durée de l'existence du lion est de trente à quarante ans. Il tue ou consomme une valeur annuelle de six mille francs en chevaux, mulets, bœufs, chameaux et moutons. En prenant la moyenne de sa vie, qui est de trente-cinq ans, chaque lion coûte aux Arabes deux cent dix mille francs.

Les trente lions qui se trouvent en ce moment dans la province de Constantine, et qui seront remplacés par d'autres venant de la régence de Tunis ou de Maroc, coûtent annuellement cent quatre-vingt mille francs. Dans les contrées où je chasse» d'habitude, l'Arabe qui paye cinq francs d'impôt à l'État paye cinquante francs au lion.

Les indigènes ont déboisé plus de la moitié de l'Algérie pour éloigner ces animaux nuisibles.

L'autorité française, espérant mettre un terme à ces incendies qui menacent les forêts et les bois d'une destruction complète, inflige des amendes aux Arabes qui brûlent.

Qu'arrive-t-il de cela ? Les Arabes se cotisent-pour payer ces amendes et incendient comme par le passé.

Il en sera ainsi jusqu'à ce que le gouvernement ait pris des mesures pour protéger les populations d'une manière efficace, comme cela se pratique en France pour les loups, qui sont loin pourtant d'être aussi nuisibles que les lions.

Les traits les plus saillants du caractère du lion sont la paresse, l'impassibilité et l'audace. Quant à sa magnanimité, je dirai comme le proverbe arabe : « Quand tu pars pour un voyage, ne sois-pas seul, et arme-toi comme si tu devais rencontrer le lion. »

La chasse au lion chez les arabes

Les Arabes, ayant beaucoup à souffrir des ravages que les lions font dans leurs troupeaux, ont dû prendre des mesures pour les protéger.

Depuis que l'expérience leur a démontré que le fusil seul était un moyen de destruction plus dangereux pour l'homme que pour le lion, ils opposent la ruse à l'audace de cet animal, qu'une trop grande confiance en sa force fait souvent tomber dans les pièges qui lui sont tendus.

Il est vrai que le fusil vient toujours au secours du piège; mais ce n'est que lorsque le lion ne peut plus atteindre ses ennemis qu'ils l'accablent de balles et d'injures.

Avant de parler des tribus qui, de loin en loin, tuent un lion à leur corps défendant, et de la manière dont elles s'y prennent, je crois devoir faire connaître les moyens de destruction qui ne font courir aucun danger à l'homme.

Je mettrai la fosse (zoubia chez les Arabes) en première ligne, parce que le plus grand nombre des dépouilles que les indigènes apportent sur nos marchés ont été dérobées ainsi.

Comme j'ai commencé cet ouvrage par un chapitre sur les mœurs et coutumes du lion, je n'en parlerai ici que brièvement, pour l'intelligence de ce qui va suivre.

Afin d'éviter le voisinage des lions qui habitent en tout temps les montagnes les plus boisées, les Arabes ont soin de s'en écarter avec leurs tentes et leurs troupeaux, pendant les saisons du printemps, de l'été et de l'automne.

Le lion ne se levant qu'au crépuscule du soir pour chercher sa nourriture, il s'ensuit que, pendant ces trois saisons où les nuits sont courtes, les douars établis à huit ou dix lieues des montagnes n'ont rien à craindre de cet animal, qui a l'habitude de rentrer dans son repaire à la pointe du jour.

Il est vrai que, chaque tribu ayant son territoire limité, il en est peu qui puissent s'éloigner autant; alors, les pertes sont subies par une seule fraction, tandis que ses voisines dorment en paix.

Au commencement de l'hiver, il faut que les populations se rapprochent des montagnes, tant pour abriter leurs troupeaux que pour faire provision de bois.

C'est à cette époque que les lions, dont l'appétit est aiguisé par le froid, font bombance aux dépens de tous.

Dans les contrées où cet animal nuisible se trouve ordinairement, les Arabes, trop paresseux pour travailler eux-mêmes, font venir des Kabyles qui, pour une somme assez modique, creusent une fosse de dix mètres de profondeur sur une largeur de quatre à cinq mètres, en forme de puits et plus étroite à l'orifice qu'à la base.

Cette fosse est toujours creusée sur l'emplacement que le douar doit occuper pendant la saison d'hiver. Les tentes sont dressées en rond-point autour de la fosse, de manière qu'elle se trouve en amont par rapport au centre du douar.

L'enceinte ayant été entourée extérieurement d'une haie de deux à trois mètres, formée avec des arbres coupés à cet effet, la fosse se trouve cachée à qui regarde du dehors.

Afin que les troupeaux ne tombent point dans la fosse pendant la nuit, on a soin de l'entourer en aval d'une seconde haie intérieure qui se relie aux tentes. Le soir venu, les troupeaux sont parqués dans l'enceinte, et les gardiens veillent à ce qu'ils se tiennent en amont le plus près possible de la fosse.

Le lion, qui a l'habitude de franchir la haie d'amont en aval pour sa plus grande commodité, arrive près du douar, entend les cris, sent les émanations du troupeau dont il n'est séparé que par quelques mètres, il bondit et tombe en rugissant de colère dans la fosse, où il sera insulté et mutilé, lui, l'emblème du courage et de la force, lui, dont la voix

imposante faisait trembler la plaine et la montagne; il mourra misérablement assassiné par des lâches, des femmes et des enfants.

Au moment où il a franchi la haie et où le troupeau épouvanté a foulé aux pieds les gardiens endormis, tout le douar est levé en masse.

Les femmes poussent des cris de joie, les hommes brûlent de la poudre pour prévenir les douars voisins; les enfants, les chiens, font un vacarme infernal; c'est une joie qui approche du délire et à laquelle chacun prend une part égale, parce que chacun a des pertes particulières à venger.

Quelle que soit l'heure de la nuit, on ne dormira plus.

Des feux sont allumés, les hommes égorgent des moutons, les femmes préparent le couscoussou, on fera ripaille jusqu'au jour.

Pendant ce temps, le lion, qui a fait d'abord quelques bonds immenses pour sortir de la fosse, le lion, dis-je, s'est résigné.

Il entend tout ce bruit, toutes ces voix; il a compris qu'il est perdu, qu'il mourra là d'une mort honteuse et sans défense; mais il recevra les injures et les balles sans se plaindre et sans sourciller.

Avant la pointe du jour, les Arabes voisins, prévenus par les coups de fusil, sont arrivés en foule, de peur de perdre quelque chose du spectacle auquel ils sont conviés.

Ceux-là aussi amènent leurs femmes, leurs enfants et leurs chiens.

Il est si bon de voir souffrir un ennemi dont on n'a plus rien à craindre et qu'on peut insulter et frapper impunément !

Ce qu'il y a de remarquable dans ces circonstances, c'est que les femmes et les enfants, mais surtout les femmes, sont toujours les plus acharnés et les plus cruels.

Est-ce chez les femmes arabes le propre de la sauvagerie ou le sentiment de leur faiblesse ? C'est ce que je ne saurais dire. Mais j'aime à croire qu'il n'en serait point ainsi des femmes françaises, et j'espère qu'il s'en trouverait parmi elles qui demanderaient la grâce du lion, ne serait-ce que pour le voir attaquer à sa sortie de la fosse, mais alors franchement, loyalement et en face.

Cependant, le jour si impatiemment attendu vient de se faire, et les plus hardis enlèvent la haie qui entoure la fosse, pour voir le lion de plus près et juger de son sexe et de sa force.

Comme le mal qu'il a fait est en raison de sa puissance, il doit être traité conséquemment.

Si c'est une lionne ou un jeune lion, les premiers qui l'ont vu se retirent en faisant la moue, pour faire place aux curieux dont l'enthousiasme est déjà calmé en voyant la déception de ceux qui les ont précédés.

Mais, si c'est un lion mâle, adulte et à tous crins, alors ce sont des gestes frénétiques, des cris à l'avenant; la nouvelle court de bouche en bouche, et les spectateurs qui sont sur le bord de la fosse n'ont qu'à bien se tenir pour ne pas y être précipités par la foule impatiente de voir à son tour.

Après que la curiosité générale a été satisfaite et que chacun a jeté sa pierre et ses imprécations au noble animal, les hommes arrivent armés de fusils et tirent sur lui jusqu'à ce qu'il ne donne plus signe de vie.

C'est ordinairement après qu'il a reçu une dizaine de balles sans bouger, sans se plaindre, que le lion lève majestueusement sa belle tête pour jeter un regard de mépris sur les Arabes qui lui ont envoyé leurs dernières balles, et qu'il se couche pour mourir.

Longtemps après et lorsqu'on est bien sûr que l'animal est mort, quelques hommes descendent dans la fosse au moyen de cordes, et l'entourent d'un filet assez solide pour supporter le poids du lion qui, lorsqu'il est mâle et adulte, ne pèse pas moins de six cents livres.

Des cordes sont fixées à un tour en bois consacré à cet usage et planté en terre en dehors de la fosse, auquel s'attellent les hommes les plus vigoureux de l'assemblée, afin de hisser le cadavre du lion et les hommes qui sont descendus dans la fosse.

Après que cette opération, toujours très-longue, est terminée, les mères de famille reçoivent chacune un petit morceau du cœur de l'animal, qu'elles font manger à leurs enfants mâles pour les rendre forts et courageux.

Elles arrachent tout ce qu'elles peuvent de sa crinière pour en faire des amulettes qui ont la même propriété; puis, lorsque la dépouille a été enlevée et la chair partagée, chaque famille rentre dans son douar respectif, où, le soir, sous la tente, l'événement de cette journée sera longtemps encore l'histoire favorite de tous.

Après la fosse vient l'affût ou melbeda, dont la véritable signification est le mot cachette.

Il y en a de deux sortes : l'affût sous terre et l'affût sur un arbre.

Pour le premier, on creuse un trou d'un mètre de profondeur sur trois ou quatre de largeur; après l'avoir recouvert de troncs d'arbres chargés de grosses pierres, on jette par-dessus toute la terre déblayée, et on ménage d'un côté quatre ou cinq créneaux pour les tireurs, et de l'autre une ouverture qui sert de porte et que l'on ferme en dedans par un bloc de rocher.

Ces sortes d'affûts sont construits sur le bord d'un sentier habituellement fréquenté par le lion.

Comme il serait difficile d'ajuster l'animal quand il ne fait que passer, les Arabes ont l'habitude de placer un sanglier tué à cet effet, sur le sentier et en face des créneaux. C'est lorsque le lion s'arrête pour flairer l'appât que les hommes cachés dans l'affût font feu tous à la fois.

Il est rare que l'animal reste sur place; le plus souvent, après avoir reçu plusieurs balles, il bondit dans la direction de l'affût, sur lequel il passe sans se douter que l'ennemi qu'il cherche est là, sous ses pieds; puis, après avoir épuisé ses forces, en bonds furieux dans tous les sens, il gagne le premier bois qui se trouve dans les environs.

Quelquefois, les Arabes qui ont affûté le lion font appel à la tribu pour le suivre aux rougeurs et le tuer; mais, comme, dans ce cas, il y a toujours mort d'homme, le plus souvent ils renoncent à le suivre et le laissent se guérir des blessures qu'il a reçues, ou mourir tranquillement dans son fort.

L'affût sur un arbre est construit de la même manière que le précédent, à l'exception des pierres et de la terre, qui sont remplacées par des branches pour cacher les tireurs.

On choisit un arbre assez élevé, placé près d'un chemin, et on s'établit dans le milieu.

Ces deux sortes d'affût sont ordinairement fixes et servent à plusieurs générations. Il arrive cependant quelquefois que, lorsqu'un lion a ravi soit un bœuf, soit un cheval, dans le voisinage d'un douar, les Arabes construisent à la bête un melbeda pour tuer l'animal s'il revient pendant la nuit suivante.

Le plus souvent, ils en sont pour leurs frais ; car le lion, friand de la chair des animaux qu'il vient d'égorger, se met en quête sur un autre point, laissant ses restes, en grand seigneur qu'il est, aux hyènes, aux chacals et aux vautours.

Des tribus qui chassent le lion

Il y a dans la province de Constantine trois fractions de tribus qui tuent, à leur corps défendant, quelques-uns des lions qui viennent s'établir chez elles, sans que pour cela elles répondent aux prières des autres fractions leurs voisines, lorsqu'elles sont à leur tour décimées par un de ces animaux.

Ces fractions sont les Ouled-Meloul, établis chez les Haractah ; les Ouled-Cessi, de la tribu des Segnia, et les Chegatma, fraction étrangère, établie depuis environ quarante ans dans le cercle d'AM-Beïda.

Comme l'action de tuer le lion n'est méritoire qu'autant que celui qui l'attaque est exposé aux dents et aux griffes de l'animal, et qu'à mes yeux la manière dont les Ouled-Meloul et les Ouled-Cessi se comportent, leur donne une grande supériorité sur les Chegatma, je ne parlerai de ces derniers qu'en seconde ligne.

Les Ouled-Meloul comptent environ quatre-vingts fusils, et sont établis au pied du SidReghis et sur le versant sud du Chepka; les Ouled-Cessi, qui ont à peu près le même nombre de combattants, habitent en été la plaine de Kerala et les crêtes du Gueriounr une des plus hautes montagnes du cercle de Constantine, dont elle est distante d'environ douze lieues; en hiver, ils se rapprochent d'une autre montagne qui a nom Zerazer et se trouve à deux lieues au sud du Guerioun.

Excepté quelque lion voyageur qui prend la première de ces montagnes comme un gîte d'étape pour continuer, la nuit suivante, sa route à travers les plaines, le Guerioun n'en recèle que de loin en loin.

Il n'en est pas de même du Zerazer, qui, tous les ans, alors que l'Aurès, le Bouarif et le Fedjouj sont couverts de neige, sert de refuge tantôt à un vieux lion devenu frileux, tantôt à une lionne qui cherche un bon quartier d'hiver pour ses lionceaux, et quelquefois à une famille entière.

Le Zerazer est une montagne peu boisée ; mais ses flancs et ses crêtes sont couverts d'énormes rochers dans les anfractuosités desquels les lions trouvent de bons repaires à l'abri de tous les vents.

Au pied de la montagne sont les douars des Ouled-Cessi et des troupeaux nombreux. Comme on le voit, il y a là toutes les conditions d'existence que peuvent désirer les émigrants; aussi ceux qui y viennent n'ont-ils garde de s'en aller tant qu'ils aperçoivent de la neige sur les montagnes qu'ils ont abandonnées.

Quand l'arrivée d'un lion a été signalée soit par l'enlèvement de quelque bétail, soit par ses rugissements, la nouvelle en est portée de douar en douar, ce qui n'empêche pas qu'on se laisse manger la laine sur le dos pendant huit ou dix jours.

Ce n'est qu'après que le lion a fait éprouver des pertes sensibles et qu'il ne paraît pas disposé à quitter le pays, que l'on prend rendez-vous pour le chasser.

Ces sortes d'assemblées auxquelles, j'ai assisté plusieurs fois, sont pleines d'intérêt pour celui qui comprend la langue des indigènes et la gravité des motifs qui en font l'objet.

Au lieu d'un beau carrefour ombragé de chênes séculaires ou d'un pavillon de chasse, qui sont les rendez-vous habituels de nos veneurs et chasseurs de France, ici on se rallie sur un feu allumé au pied de la montagne.

Au lieu des beaux équipages, des uniformes brillants qui attirent les curieux et les importuns, on voit arriver modestement à pied; une cinquantaine d'hommes, dont les défroques réunies ne valent pas la livrée d'un valet de limier.

Chacun d'eux porte un fusil sur l'épaule, un pistolet et un yatagan à la ceinture, et vient prendre place autour du feu.

Une douzaine de chiens, au poil long et rude, à la physionomie rébarbative, rôdent autour des chasseurs, et passent le temps à s'entre-déchirer sans que leurs maîtres fassent rien pour les empêcher.

J'ai vu, dans une de ces réunions, un chien étranglé et dévoré par les autres, sans qu'un seul des Arabes présents ait daigné quitter la place qu'il occupait à l'assemblée ; il est vrai que c'était au moment du rapport et que les quêtesurs avaient connaissance de deux lions mâles et adultes.

L'arrivée des hommes qui ont été chargés de faire le bois est d'un intérêt saisissant.

En effet, il ne s'agit pas ici d'un loup, d'un cerf ou d'un sanglier, pauvres bêtes dont on a raison avec une balle depuis que les veneurs ont fait place aux sportsmen et le couteau de chasse à la carabine.

On aura affaire à un animal qui porte en lui la force de quarante hommes, armé de griffes et de dents dont tous les membres de l'assemblée ont pu voir les effets et dont plusieurs ont senti les étreintes, alors que criblé de balles et mourant, il s'acharnait, malgré leurs efforts, sur le cadavre d'un parent ou d'un ami.

Quoique les Arabes soient peu impressionnables, il est facile en ce moment de juger la valeur de chacun d'eux et la manière dont il se comportera pendant l'action.

Je dois leur rendre cette justice, que, même parmi les plus jeunes, et il y en a d'imberbes, on ne rencontre pas de fanfarons.

Cela tient, sans doute, à ce que chacun doit payer de sa personne et que ceux qui en sont reconnus incapables sont exclus de l'assemblée et restent au douar en butte aux plaisanteries des femmes, en attendant leurs malédictions, si, comme de coutume, le lion ne succombe pas sans faire quelques victimes.

Dès que les hommes qui ont détourné l'animal ont fait rapport des connaissances qu'ils ont pu avoir sur son sexe, son âge et son repaire, en le jugeant par le pied, on prend des mesures pour procéder à l'attaque.

A cet effet, les quêtesurs se retirent à l'écart de l'assemblée, avec quelques vieillards à barbe blanche qui plient sous le poids des années, et retrouvent, pour ce jour-là, toute l'énergie de leur jeunesse.

Après un long conseil, dans lequel chacun donne son avis sur le mode d'attaque qui lui paraît le meilleur, on prend, à l'unanimité, une décision dont l'assemblée reçoit communication et qu'elle exécute sans commentaires.

Les armes ayant été flambées et chargées avec le plus grand soin, cinq ou six chasseurs, choisis parmi les plus jeunes, sont envoyés sur les crêtes de la montagne avec mission de suivre toutes les manœuvres du lion, depuis l'attaque jusqu'à la mort, et de correspondre avec leurs frères au moyen de signes de convention, fort simples pour les indigènes et curieux autant qu'incompréhensibles pour l'Européen qui n'en a point la clef.

Lorsque les guetteurs ont atteint leur postes d'observation qu'ils doivent occuper, le reste de la troupe se met en mouvement, précédé des quêtesurs, et gravit les pentes qui doivent le rapprocher du repaire du lion.

Comme les lionnes, accompagnées de leurs lionceaux, et les jeunes lions ne se comportent pas de la même manière que les lions adultes, et comme, pour l'intelligence de ces chasses, il faudrait un récit spécial de chacune d'elles, je supposerai qu'il a été fait rapport d'un lion mâle et adulte, parce qu'il est plus dangereux et plus difficile à tuer que les lions plus jeunes et même que les lionnes suivies de leurs lionceaux.

S'il est vrai qu'en vénerie un animal bien attaqué est presque toujours pris, il est également vrai que le succès de la journée dépend ici beaucoup de l'attaque.

Lorsque le valet de limier manœuvre pour raccourcir son enceinte, il n'a qu'une crainte, c'est celle de la faire vider à l'animal qui a pris vent du trait.

L'homme qui travaille pour détourner un lion a, comme on le pense bien, mille raisons péremptoires pour éviter le rocher ou l'arbre sous lequel sa bête est sur le ventre; aussi est-il bien rare qu'il puisse le rembucher d'une manière certaine.

Les chasseurs étant arrivés à une portée de fusil du repaire supposé, le tournent en amont en observant le plus grand silence et s'arrêtent lorsqu'ils croient le dominer.

Comme le sens de l'ouïe est très subtil chez le lion, il arrive quelquefois qu'il entend les pas des chasseurs ou une pierre qui a roulé, et alors il se lève et marche dans la direction du bruit.

Si l'un des guetteurs l'aperçoit, il prend le pan de son burnous dans la main droite et le fait tourner devant lui, ce qui signifie : je le vois.

Un des chasseurs sort du groupe, se met aussitôt en rapport avec cet homme en agitant son burnous de droite à gauche, ce qui veut dire : Où est-il ? et Que fait-il ?

Si le lion est immobile, le guetteur ramasse les deux pans de son burnous dans la main, il les élève à la hauteur de sa tête, puis il les laisse tomber et marche quelques pas devant lui en répétant le même signe, qui se traduit par : Il est immobile devant vous et à quelque distance.

Si le lion marche à droite ou à gauche, il marche lui-même dans la direction du lion en agitant son burnous, soit de gauche à droite, soit de droite à gauche.

Si enfin l'animal se dirige vers les chasseurs, le guetteur leur fait face et agite violemment son burnous de bas en haut en criant de toutes ses forces : Ami likoum ! « Prenez garde à vous ! »

A ce signal, les chasseurs se forment en bataille sur un rang, et, s'ils le peuvent, ils s'adosent à un rocher de manière à ne pas être tournés.

Malheur à celui qui n'aura pas entendu à temps le cri du guetteur et sera resté à quelque distance de ses camarades !

Dès que le lion l'aperçoit, il bondit vers lui, et quelle que soit la contenance de cet homme en se voyant chargé, soit qu'il tourne les talons pour gagner un arbre ou un rocher, soit qu'il attende de pied ferme et fasse feu à bout portant, de toute façon c'est un homme mort; à moins que, par un hasard providentiel, l'animal ne soit tué roide.

Comme on le voit, la tactique est on ne peut plus simple : il s'agit seulement d'opposer au lion autant de fusils qu'il a de dents et de griffes ; mais, pour que la partie soit égale, il faut que ces fusils se protègent mutuellement, qu'ils ne se désunissent jamais et que chaque combattant soit inaccessible à la crainte et d'avance prêt à faire le sacrifice de sa vie pour protéger celle de son voisin.

Quand les chasseurs ont pu se réunir avant l'attaque et s'adoser à un rocher, le lion passe majestueusement devant eux, espérant que sa présence portera le trouble dans les rangs, et, dans ce cas, il fond bravement sur la troupe ébranlée, qui est mise en déroute, laissant un ou deux des siens au pouvoir de l'ennemi.



Le lion passe majestueusement devant eux

Si personne ne bouge et si le lion ne voit point d'hésitation parmi les chasseurs, il passe en murmurant de sourdes menaces à vingt ou trente pas des fusils braqués sur lui. C'est là le moment décisif : au commandement de l'un des anciens de la troupe, chacun fait feu de son mieux et jette son fusil pour s'armer du pistolet ou du yatagan.

Pour les chasseurs européens, il paraîtra étonnant que trente coups de feu tirés à vingt pas sur un animal qui présente le flanc ne suffisent pas toujours pour le tuer sur place. C'est pourtant ce qui arrive six fois sur dix.

La vie est si difficile à arracher du corps du lion, que, quel que soit le nombre des balles qui l'auront touché, il ne mourra pas encore si le cœur ou le cerveau n'ont pas été atteints.

Cependant, s'il a été renversé par cette grêle de balles, avant qu'il ait pu se relever, tous les chasseurs sont sur lui, les uns armés de pistolets, les autres d'armes blanches, tirant, frappant à l'envi les uns des autres, et finissant presque toujours par laisser quelques lambeaux de chair dans les griffes de l'animal expirant.

Ce qu'il, y a de remarquable chez le lion, c'est que, plus il est près de mourir, plus il est dangereux.

Ainsi, lorsque pendant l'action, mais avant qu'il soit blessé, il peut atteindre un des chasseurs, il se contente de le renverser comme un obstacle, et l'homme, s'il est couvert de bons burnous, en est souvent quitte pour quelques coups de griffes sans gravité.

A-t-il déjà reçu une ou plusieurs balles, il tue ou déchire celui qu'il a pu saisir, souvent même il le prend dans sa gueule et le porte en le secouant jusqu'au moment où il aperçoit d'autres chasseurs sur lesquels il se jette à leur tour.

Mais lorsque, grièvement atteint, blessé à mort, par exemple, il peut s'emparer d'un homme, il l'attire sous lui en l'étreignant de ses griffes puissantes, et, après avoir placé sous ses yeux la figure du chasseur malheureux, il semble, comme le chat avec la souris, se réjouir de son agonie.

Tandis que ses ongles déchirent doucement les chairs de la victime, ses yeux flamboyants, sont fixés sur ceux de l'homme, qui, fasciné par ce regard, n'ose ni crier ni se plaindre. De temps en temps le lion promène son énorme et

rude langue sur la face du moribond, puis il fronce ses lèvres à la manière du chat, et lui montre ainsi toutes ses dents.



Il joue avec sa proie comme le chat avec la souris

Cependant les parents ou les amis de l'infortuné chasseur ont fait appel aux plus courageux de la troupe, et ils s'avancent coude à coude, le fusil à l'épaule et le doigt sur la détente, vers le lion, qui les regarde venir et les attend.

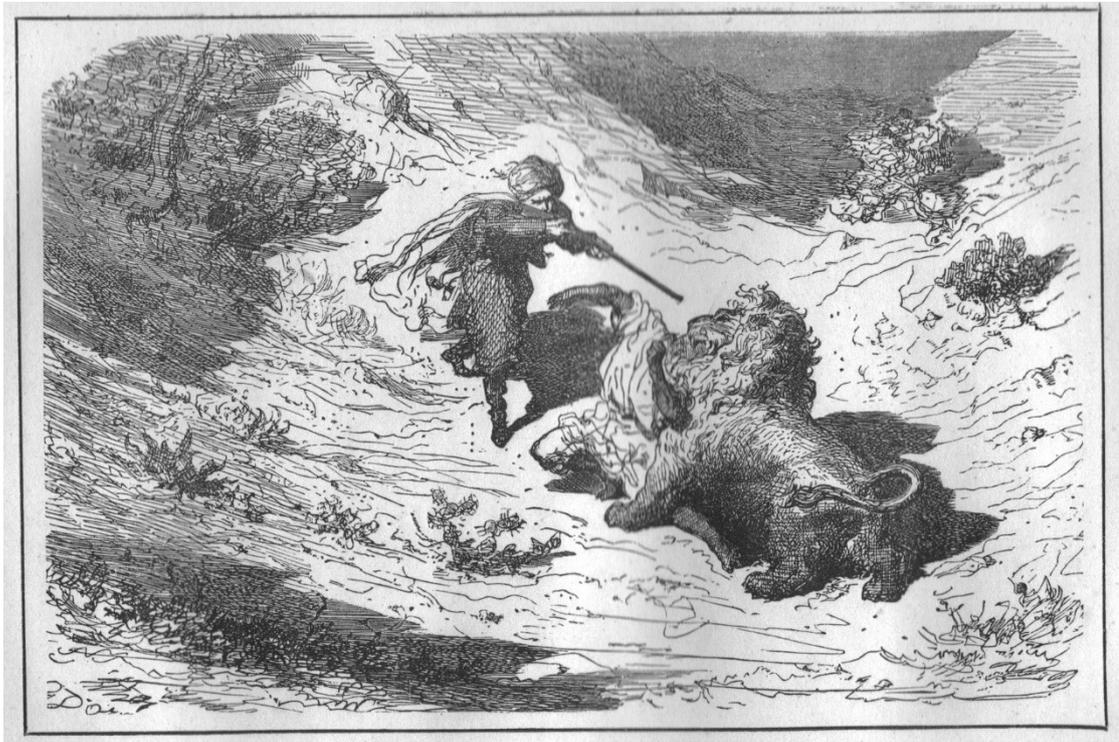
Comme les balles dirigées contre le lion pourraient atteindre l'homme, il faut l'approcher assez près pour le tirer à bout portant. C'est ordinairement un parent de la victime qui se dévoue en ce cas, et toujours seul, laissant les autres chasseurs à une vingtaine de pas en arrière.

Si le lion est à bout de forces, il broie la tête de l'homme qu'il tient sous lui, au moment où il voit le canon du fusil s'abaisser vers son oreille, puis il ferme les yeux pour attendre la mort.

Si, au contraire, l'animal peut encore agir, il s'empresse de tuer le chasseur en son pouvoir pour bondir sur le téméraire qui ose venir à son secours.

Comme on le voit, le rôle de celui qui s'avance pour donner le coup de grâce est des plus périlleux ; car, le lion se tenant couché sur le corps du chasseur dans une immobilité complète, il est impossible de juger de son état et de ses intentions ; de sorte que, de même qu'on peut l'approcher impunément et lui mettre le bout du canon dans l'oreille, de même on peut, avant d'avoir le temps de faire feu, être terrassé et mis en pièces, malgré le renfort des fusils qui sont à quelques pas de là.

Les Arabes ont l'habitude de détacher un seul tireur en cette circonstance, parce que, lorsqu'ils ont fait autrement, il y a eu trouble, confusion, et, par suite, il est arrivé que des balles dirigées contre le lion ont atteint l'homme placé sous lui.



Le rôle de celui qui s'avance pour donner le coup de grâce est des plus périlleux.

Quoique cet homme soit à l'état de cadavre quand on arrive, il est toujours pénible de constater qu'il a été atteint par les siens, et souvent on est tenté de croire qu'il aurait pu être sauvé s'il n'avait été frappé par ces balles égarées.

De là bien des regrets, et la décision sage et prudente de charger un seul chasseur de cette honorable mission.

Je dis honorable, parce que celui qui l'accomplit jusqu'au bout avec le courage et le sang-froid qu'elle réclame est à mes yeux un homme capable de faire les plus grandes choses sans faiblir.

Ce qui précède est pour le cas assez rare où les chasseurs réunis ont été prévenus de l'arrivée du lion par un des hommes qui le guettent.

Le plus souvent l'animal est sur le ventre dans un réduit toujours très épais, où s'il se remue en entendant du bruit, il échappe à la vue de tout le monde.

Il faut alors l'attaquer dans son fort et le prendre d'assaut, comme disent les Arabes.

Quelle que soit la hardiesse de ces hommes qui marchent si bravement à la mort, je dois dire que ce n'est qu'à la dernière extrémité et lorsqu'ils ne peuvent faire autrement qu'ils se décident à attaquer le lion dans son repaire.

Quand ils arrivent sur la lisière du bois où l'animal est rembuché, sans que les guetteurs aient pu le voir, ils poussent de grands cris dans lesquels se mêlent mille injures qui doivent, selon eux, décider le lion à se montrer.

S'il fait la sourde oreille, on le provoque plus directement en faisant siffler quelques balles dans sa direction.

Ces manœuvres durent quelquefois plusieurs heures, et, plus elles se prolongent, plus les chasseurs hésitent à attaquer. Ils savent par expérience qu'un lion qui reste sourd aux provocations et aux coups de fusil comprend tout ce que cela veut dire, qu'il a déjà été chassé, et que, par conséquent, il attendra ses ennemis au plus épais du fort pour fondre sur eux.

Il est facile de comprendre qu'une pareille perspective fasse naître quelque hésitation, surtout parmi ceux qui déjà ont senti les étreintes du lion.

Pendant que les Arabes, les uns assis, les autres debout, sur la lisière du bois, s'agitent et discutent à grand bruit, j'invite le lecteur à pénétrer avec moi dans le fort pour voir ce qui s'y passe.

Sous une voûte sombre, épaisse, formée par des oliviers sauvages et des lentisques séculaires étroitement serrés, l'animal s'est fait plusieurs chambres bien propres et bien commodes, pour les habiter selon le temps et la saison.

C'est là que, chaque matin, il rentre au petit jour pour dormir et digérer à son aise la proie qu'il a dévorée pendant la nuit.

Avant l'arrivée des chasseurs, le lion, couché à la manière du chat, dormait profondément.

Au premier bruit qu'il a perçu, il a ouvert les yeux sans lever la tête ; à mesure que ce bruit est devenu plus distinct, il s'est mis sur le ventre pour écouter.

Au premier hurrah des chasseurs, il s'est levé comme poussé par un ressort, et, après avoir secoué bruyamment sa crinière, il a répondu par un rugissement terrible aux cris des imprudents qui ont osé troubler le sommeil du maître.

Au premier coup de feu qui a retenti sous bois, à la première balle qui a sifflé en ricochant dans les branches voisines de sa demeure, le lion s'est élancé furieux hors de sa chambre pour en explorer les alentours.

Les criailles, les injures, les menaces des Arabes arrivent-elles jusqu'à lui, il s'arrête pour écouter, en frissonnant de courroux et d'impatience.

Un mouvement nerveux qui parcourt tout son corps exprime ce qu'éprouve le noble animal avant la bataille.

Il se souvient qu'un jour, à pareille heure, son sommeil fut troublé par les mêmes cris, et que, trop impatient de corriger les insolents qui osaient aborder son fort, il alla se heurter contre une grêle de balles qui lui brûlèrent le corps.

Aussi, quelles que soient les menaces et les provocations qui lui sont adressées, il se maîtrisera pour attendre le moment opportun.

Il tourne avec agitation autour de son repaire, tantôt s'arrêtant pour écouter, tantôt se dressant sur ses pieds de derrière contre un arbre qu'il enlace de ses bras puissants et qu'il déchire des dents et des griffes comme si c'était un ennemi vivant.

Voilà ce qui se passe sous bois pendant que les chasseurs, sûrs désormais que le lion ne sortira point, ont ouvert un conseil pour trancher la question de l'attaque ou de la retraite. Je me hâte de dire qu'il est rare que l'assemblée soit dissoute sans qu'il y ait au moins un assaut donné, ne serait-ce que pour éviter les railleries des femmes et sauver l'honneur de l'expédition en présentant soit un mort, soit un blessé, ce qui suffit toujours pour justifier la défaite.

Dans ces sortes de conseils, les hommes d'un âge mûr se montrent toujours prudents, et les jeunes gens pleins d'ardeur et d'impatience.

Lorsque, au mois de février 1850, je fus appelé par les Ouled-Cessi pour chasser deux lions qui s'étaient établis chez eux, je recueillis un souvenir qui se rattache à ce qui précède, et que je suis heureux de consigner ici à la louange de ces braves gens.

Croyant chasser avec un Français qui tuait les lions tout seul, les hommes de cette fraction avaient convoqué le ban et l'arrière-ban, et personne ne manqua au rendez-vous.

Les lions étaient rembuchés dans un petit massif de lentisques dans lequel nous pouvions les entrevoir de temps en temps du lieu même de l'assemblée.

Quoique j'eusse résolu d'avance de ne pas accepter le concours des Ouled-Cessi dans l'attaque, j'étais bien aise que cette réunion eût lieu afin d'en tirer quelques connaissances, et surtout pour faire voir ce que peut la volonté d'un chien de chrétien.

Avant de les envoyer au poste d'observation que je devais leur désigner quand je voudrais être seul, je laissai le conseil s'ouvrir et les vieillards prendre la parole, comme si nous eussions dû agir de concert.

La discussion fut longue et surtout très bruyante : les anciens optaient pour que je marchasse le premier à deux ou trois pas en avant de la troupe formée sur un seul rang et coude à coude; les jeunes gens, indignés de cette proposition, voulaient marcher en tête, me plaçant entre eux et les anciens, qui auraient formé une troupe de réserve en cas que les lions fissent une trouée dans la première.

Je laissai la discussion s'échauffer pour voir quelle serait la conclusion. Pendant qu'un jeune homme se levait pour montrer son bras et sa jambe déchirés par les griffes d'un lion qu'il n'avait pas tué, un autre le dominait de la voix et du geste, et lui disait qu'il ne montrait là que des égratignures, tandis que lui, s'il osait, ferait voir à l'assemblée bien autre chose.

Ces mots : si j'osais, la discussion cessa comme par enchantement, et jeunes et vieux passèrent d'une gravité imposante à une hilarité folle, et tous de s'écrier :

- Il osera !
- Il n'osera pas !
- Il montrera !
- Il ne montrera pas !
- Sa femme l'a vu, mais l'assemblée ne le verra pas !

Pendant que le pauvre diable, tout honteux, tout ahuri, tournait et retournait au milieu du cercle sans pouvoir en sortir, je remarquai près de moi un vieillard et un jeune homme de quinze à seize ans qui seuls ne prenaient point part à la joie de la réunion et parlaient avec vivacité.

Au premier mot que je pus saisir de leur conversation, je compris que c'étaient le père et le fils.

- Mon enfant, disait le père, tu sais bien que je n'ai plus que toi de garçon, que je me fais vieux, et que, s'il t'arrivait malheur, j'en mourrais de chagrin.

- Ne suis-je donc pas un homme ? répliqua l'enfant.

- Oui, tu es un homme, répondit le père en souriant, et je suis fier de toi, et de mon sang ! Mais ton frère aussi était un homme, et cependant il s'est fait tuer l'année dernière, ici, dans cette montagne, et j'étais là, moi son père, à côté de lui, et je n'ai rien pu pour le sauver ! Le lion est terrible, mon enfant, terrible quand il charge; l'œil de l'homme se trouble en regardant ses yeux; sa main tremble, parce que le cœur bat trop vite, et le coup, s'il est certain, malgré le trouble de l'œil et du cœur, le coup perce sans tuer, car le lion porte bien des balles !

- Mais, mon père, puisque vous ne vouliez pas que je brûlasse une amorce aujourd'hui, pourquoi avez-vous consenti à m'amener jusqu'à l'assemblée, d'où il est honteux pour moi de me retirer maintenant ?

- Je t'ai permis de venir, d'abord, parce que je ne savais pas que nous aurions au rapport deux lions au lieu d'un, ce qui rend la journée doublement dangereuse ; ensuite parce que tu désirais depuis longtemps voir l'homme aux lions, et que je savais que la tribu avait pris les armes à son intention. Tiens, ajouta le vieillard, le voilà près de toi, regarde-le à ton aise pour dire à ta mère et aux gens du douar qui ne le connaissent pas comment il est ; puis, quand tu l'auras assez vu, nous nous en irons.

- A ces mots : nous nous en irons, l'enfant répliqua d'un ton délibéré :

- Allez-vous-en si vous voulez, mon père, mais moi, je reste ; car, s'il me voyait m'en aller, il croirait que j'ai eu peur, et je veux lui faire voir que je suis un enfant de Cessi.

Le père, voyant que la résolution de son fils était inébranlable, essaya des grands moyens :

- Écoute, lui dit-il, depuis longtemps tu désires que je t'achète une jument, eh bien, demain, je te promets que tu l'auras.

- Que m'importe la jument, répondit le jeune homme avec fierté, si en me voyant passer, on dit : Quel dommage qu'une si belle bête soit montée par un cavalier timide !

- Allons, ajouta le vieillard forcé dans ses derniers retranchements, avec la jument je te donnerai la femme à laquelle tu prétends.

Cette promesse ébranla un instant la volonté du jeune homme ; mais son hésitation ne fut pas longue, et, se levant avec une gravité superbe :

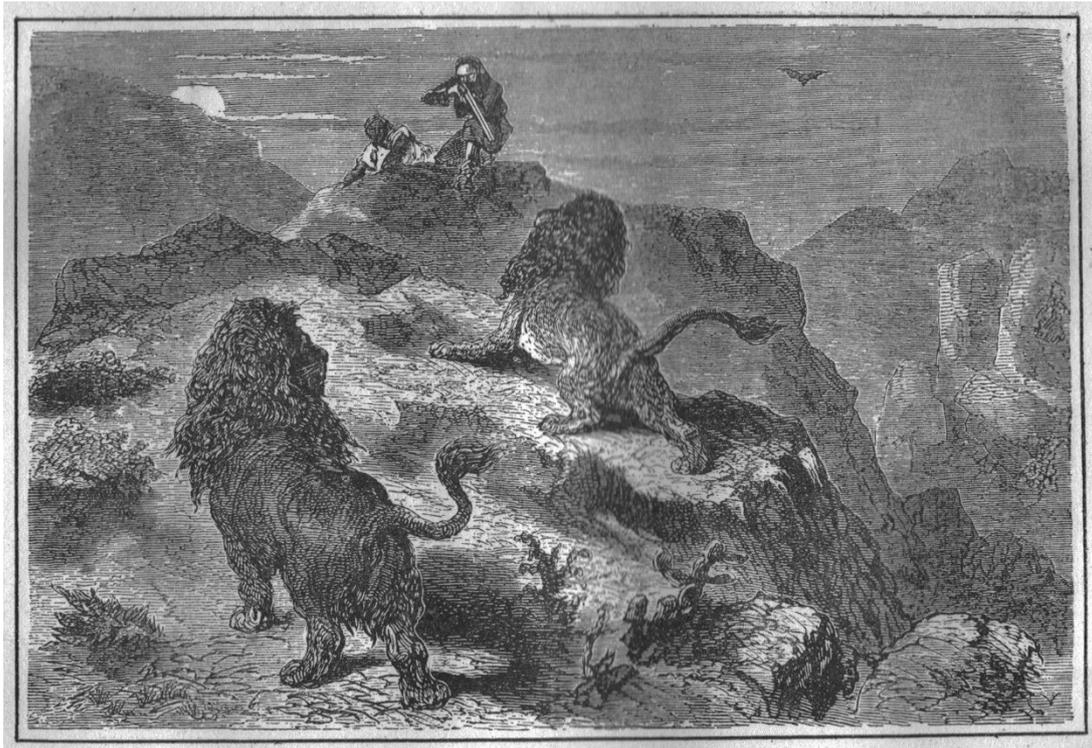
- Mon père, dit-il, vous savez que dans notre pays, et surtout dans notre tribu, les femmes méprisent celui qui n'est homme que par l'habit et pour faire des enfants à sa ressemblance.

Si je suis de la tribu des Ouled-Cessi et votre fils, il faut que celle que j'aime et qui doit être ma femme estime celui qui sera tout pour elle, il faut qu'elle soit fière de lui !

Mon père, voici mon dernier mot : si vous ne me permettez pas de suivre la chasse aujourd'hui, si vous m'obligez, à passer pour un lâche aux yeux de tous, non-seulement je refuse la jument et la femme, mais encore je quitte votre tente et je m'en vais bien loin pour cacher ma honte aux yeux des gens de ma tribu.

Que ce soit le fait de l'éducation de ces hommes à demi sauvages ou celui du milieu dans lequel ils vivent, je pense que le lecteur trouvera, comme moi, qu'il est beau de rencontrer chez un jeune homme encore imberbe le courage dont je cite un exemple entre mille, et qu'à l'occasion, dans une chasse un peu sérieuse, il ne refuserait pas un pareil compagnon.

Je mis fin à cette scène pathétique en rassurant le père sur les suites de la journée et en complimentant le fils sur son courage. Puis je fis connaître à l'assemblée la décision que j'avais prise, et j'invitai le pauvre diable que les plaisanteries de ses camarades avaient si peu ménagé à rester près de moi pour tenir, ma seconde carabine et gagner un titre de gloire qu'il n'aurait pas besoin d'exhiber en public.



Un lion sortit du massif, le second le suivait à cinquante pas

A peine les Arabes venaient-ils de quitter le lieu de l'assemblée pour gagner le poste d'observation que je leur avais désigné, qu'un lion sortit du massif et se dirigea droit vers moi, le second le suivait à cinquante pas.

J'étais assis sur un rocher qui dominait la position et auquel on parvenait par des gradins coupés de crevasses.

L'Arabe était à côté de moi; je pris ma carabine Devisme et l'armai ; j'armai également la carabine de réserve à un coup et la laissai entre les mains de l'homme, après l'avoir rassuré et lui avoir recommandé de me la donner dès que j'aurais fait feu de mes deux coups.

Le premier lion, ayant sauté sur les gradins inférieurs du rocher, s'arrêta ; j'allais presser la détente lorsqu'il se tourna vers son compagnon. Ce mouvement me présenta si bien l'épaule droite, que je n'hésitai pas.

Au coup de feu, il tomba en rugissant, fit un effort pour se relever et retomba. Il avait les deux épaules brisées.

Le second était déjà au pied du rocher, la queue au vent, le verbe haut : il reçut le premier coup un peu en arrière de l'épaule, à dix pas de son camarade ; il fléchit, se releva, et d'un bond immense tomba sur le rocher même où je me trouvais.



Prendre la carabine des mains de l'arabe tremblant...

Prendre la carabine des mains de l'Arabe tremblant, ajuster le lion à la tempe, faire feu et le tuer sur place, à quatre pas, tout cela s'opéra par la protection de saint Hubert, mon patron, en moins de temps que je n'en mets à l'écrire.

Le coup de grâce fut donné au premier animal, et tout fut dit.

Et maintenant, sans plus ample digression, revenons à l'autre assemblée, que nous avons laissée discutant l'opportunité de l'attaque.

Après bien des paroles et des gestes qui n'ont abouti à rien, les anciens ont subi l'influence des jeunes, et il a été décidé que l'on attaquera sur-le-champ et comme on pourra.

Chacun se débarrasse de son burnous, qu'il pend à un arbre, de ses souliers, s'il en a, et la troupe entière, vêtue seulement d'une chemise qui descend aux genoux, s'en va en gambadant frapper à la brisée.

C'est là que le lion est rentré.

Il faut suivre, sans les perdre un instant, les empreintes de ses pas, afin d'avoir toujours l'animal devant soi.

Comme l'épaisseur du bois est telle que deux hommes ne peuvent marcher de front, c'est presque toujours un jeune écervelé, se trouvant pour la première fois à pareille fête, qui prend la tête de la colonne quoi qu'on ait pu faire pour l'en empêcher.

Toutes les fois qu'il rencontre une petite clairière, les chasseurs en profitent pour se rallier, se former en bataille, et ils appellent le lion au combat en recommençant à lui prodiguer les épithètes les plus injurieuses du vocabulaire musulman.

Le noble animal, pour mieux venger ces insultes qu'on lui jette, de loin, s'est retiré au plus épais du fort, et il attend, couché sur le ventre, que le moment d'agir soit venu.

La troupe se remet en marche, toujours guidée par notre jeune homme, qui s'arrête tout à coup en disant à ceux qui le suivent de près :

- Ce lion n'est pas seul, car voici les pas d'un autre lion qui me paraît plus grand que celui que nous suivons.

Aussitôt un des quêteurs s'avance et constate que ces voies sont les mêmes, mais que le lion a quitté sa reposée, qu'il est venu là depuis peu, et qu'il a cherché un autre réduit. En effet, en cet endroit, les voies se croisent, et il est difficile de les démêler; en voici une qui va à droite, en voilà une autre qui va à gauche, laquelle des deux est la bonne ?

C'est ce qu'il est impossible de juger, car l'une et l'autre sont tellement fraîches, qu'on croirait que l'animal était là quand les chasseurs sont arrivés.

Le cas est des plus graves, et on se retire vers la clairière qu'on a laissée derrière soi, afin de pouvoir se grouper et tenir conseil pendant que quelques hommes veilleront.

Tout d'abord, les vieillards proposent la retraite, s'engageant à faire venir le lendemain tel savant, tel marabout, pour conjurer le lion et l'éloigner du pays.

D'autres proposent d'allumer un feu à l'entrée du bois pour appeler du renfort.

Cependant la majorité tient pour l'attaque et en discute le mode. Vaut-il mieux suivre tous l'une des deux voies ou se diviser en deux troupes ?

Après avoir examiné les diverses chances des deux manières d'agir, le conseil adopte la dernière, et tout le monde se lève pour procéder à la formation des deux corps d'attaque.

Cette opération est aussi curieuse qu'intelligente.

Au lieu de partager les combattants en nombre égal et de mettre de pair dans chaque troupe les hommes courageux et adroits, comme cela se ferait chez nous, on se divise par douar, par tente et par famille, de sorte que, s'il y a trente hommes présents, un groupe comptera vingt fusils, tandis que l'autre n'en aura que la moitié, et ces dix fusils, malgré l'infériorité du nombre et quelquefois du courage individuel, seront néanmoins plus forts que les vingt autres, parce qu'ils sont portés par des frères, des cousins, en un mot, par des proches parents qui sont surs de leurs compagnons au moment du danger.

Les deux troupes une fois formées se rendent ensemble à la bifurcation des voies où elles se séparent en se promettant un appui réciproque au premier cri, au premier coup de feu.

Chacune d'elles suit en silence les pas de l'animal, s'arrêtant de temps en temps pour se rallier et écouter.

Après avoir marché quelque temps, la troupe de droite rencontre un arbre dont le tronc est labouré par les griffes du lion.

Tous les hommes qui la composent s'arrêtent à la fois pour se communiquer leurs réflexions et peut-être pour donner le temps à la troupe de gauche d'attaquer si elle rencontre, ou de rallier si elle tombe à bout de voie.



Celui qui, lorsqu'un homme est terrassé par le lion, est toujours là pour le dégager

Mais celle-ci va bravement son chemin et sans hésitation aucune ; c'est qu'à sa tête marche un étranger qui vient de rejoindre, le fameux Abdallah, prévenu trop tard de la chasse, ce géant, toujours le premier à l'attaque, celui qui, lorsqu'un homme est terrassé par le lion, est toujours là pour le dégager ou le venger, celui qui, lorsqu'il y a défection ou panique, reste toujours à son poste, celui-là, enfin, que l'on a vu, après avoir fait feu de toutes ses armes et brisé la lame de son yatagan sur la tête d'un lion à l'agonie s'acharnant après l'un des siens, se ruer sans hésiter sur l'animal, l'enlacer de ses bras puissants, le mordre à pleines dents, se laisser déchirer, écharper, et tenir bon jusqu'au moment où l'animal reçut lui-même une balle dans l'oreille entre lui et le cadavre de son ami.

Puisque je raconte un épisode de chasse et que je cite un homme qui peut, à juste titre, passer pour le modèle du chevalier sans peur sinon sans reproche, que le lecteur me permette de lui faire connaître un trait de fierté de cet ami, pauvre comme Job, mais fier de ce qu'il vaut, de ce qu'il a fait et de ce qu'il se sent capable de faire.

C'était au mois de mai 1852 ; les troupes de la province de Constantine expédiaient en Kabylie sous les ordres du général de M... M... lorsqu'une insurrection éclata sur plusieurs points de la province.

Le général d'A... fut détaché de la colonne avec quelques bataillons, afin d'arrêter les progrès de l'insurrection et de châtier les tribus rebelles. Je fus attaché à ce général pour traiter, sous ses ordres, les affaires arabes pendant la durée de l'expédition.

Nous arrivâmes, après cinq jours de marche, au pied d'une montagne située chez les Haractah, qui a nom Sidi-Reghis et l'honneur d'être habitée par Abdallah le charbonnier.

Comme il était de bonne heure, le général, qui est un des plus passionnés et des plus forts chasseurs que je connaisse, m'exprima le désir de tirer quelques coups de fusil autour de son bivouac.

Je lui parlai d' Abdallah et lui demandai s'il lui serait agréable de l'avoir pour guide. A l'instant même, un cavalier fut envoyé dans la montagne et ramena notre homme armé de pied en cap.

Après les saluts d'usage, je lui demandai s'il y avait beaucoup de lièvres dans les environs. A cette question, il me regarda d'un air étonné, et, me tournant le dos, il s'en alla vers un groupe d'Arabes accroupis près de ma tente ; puis il revint suivi de l'un d'eux.

- Voilà, me dit-il en me montrant le nouveau-venu avec un air de dédain superbe, voilà un homme à lièvres.

- Mais toi, lui dis-je un peu piqué de ce qu'il venait de faire, toi aussi, tu es du pays comme lui et tu dois savoir où il y en a ?

- Moi, j'habite la montagne et le lièvre habite la plaine, me répondit-il franchement et sur le même ton.

- Tu sais donc, ajoutai-je, qu'il y a du lièvre dans cette plaine ?

- Tout ce que je puis te dire, c'est que je n'y descends que la nuit, soit pour aller voir ma maîtresse, soit pour mettre un mouton de plus dans mon troupeau; et si je rencontre des bêtes sur mon chemin assurément ce ne sont pas des lièvres.

Comme je tenais à le présenter au général et à le lui donner pour guide, je coupai court à cette conversation devant témoins et l'amenai sous ma tente.

Une fois là, nous parlâmes lion, et lorsqu'il me parut bien disposé, je lui fis part de ce que je désirais de lui. Je dois avouer qu'il n'y consentit qu'à regret, et que, pour ne pas compromettre sa réputation, il fit si bien que le chasseur, accoutumé à rentrer avec son porte-carnier chargé de gibier, revint bredouille ce jour-là.

Je n'ai pas revu Abdallah depuis cette époque; mais à la fin du mois de juillet dernier, en revenant d'une excursion dans le sud, je m'arrêtai un instant chez le cheik de sa fraction, et j'appris par lui que, dans le courant de l'hiver, Abdallah avait encore une fois sauvé la vie à un des siens qui, grâce à son secours, en était quitte pour une jambe de moins.

Mais pendant que nous nous occupons de lui et de ses prouesses, le chef de la troupe que nous avons laissée marchant d'assurance sur la voie du lion est arrivé au but.

Un rugissement terrible a retenti sous bois à quelques pas de lui.

- A terre ! a répondu une voix digne de commander une armée; à terre ! enfants de Cessi ; souvenez-vous que vous êtes des hommes et que je suis avec vous !

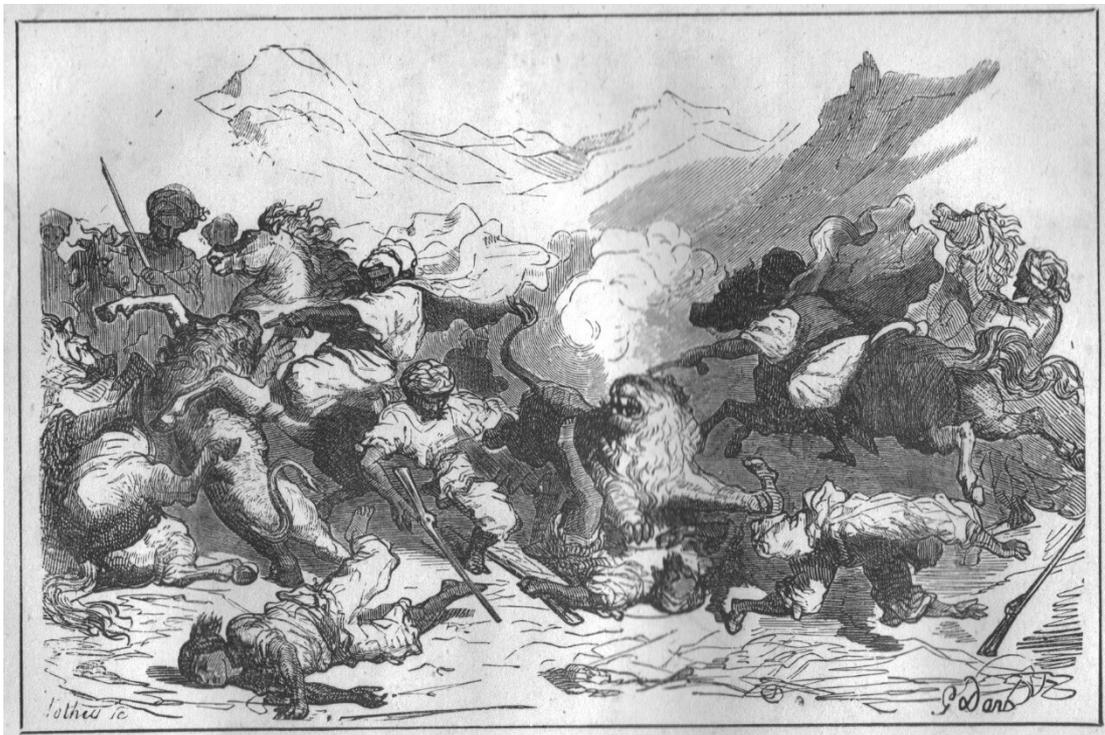
Aussitôt la troupe se resserre en se groupant comme elle peut autour de son chef, et attend, le fusil à l'épaule, que le lion fasse une trouée dans le fort pour venir à elle.

C'est un moment solennel que celui-là ! Les chasseurs et le lion ne sont séparés que par une distance de quelques pas à peine, et cependant ils ne se voient pas.

Le lion s'est rasé à la manière du chat, afin de mieux bondir et d'offrir moins de prise aux balles.

Les hommes sont assis, ou couchés, ou à genoux, tellement serrés les uns contre les autres, qu'il suffirait d'un burnous pour les couvrir.

Tout à coup un des chasseurs fait un signe de la main qui veut dire : Je le vois ! Son voisin suit la direction du doigt et confirme le signe du premier. Tous se pressent et se poussent pour voir à leur tour et faire feu tous à la fois.



Le lion, se voyant découvert, est tombé sur la troupe

Malheureusement il est trop tard; le lion, se voyant découvert, est tombé sur la troupe, a broyé la tête de celui-ci, enlevé un œil à celui-là, déchiré l'épaule d'un troisième, puis d'un bond il a disparu sous bois aussi vite qu'il est venu, sans même donner le temps de brûler une amorce.

Alors ce sont des cris étourdissants, c'est un brouhaha à ne plus s'entendre; chacun s'en prend à son voisin de ce qui vient d'arriver, et le malheureux qui a vu le lion le premier, s'il n'a été ni tué ni blessé, est accablé d'injures, comme s'il avait dit au lion : Venez, agissez, voilà l'instant.

Cependant, la troupe de droite n'a pu sans honte rester plus longtemps éloignée de la chasse, et elle arrive en se traînant.

On regarde, on compte : un mort et deux blessés. C'est trop fort, cela ne peut se passer ainsi !

Comment ! sans avoir brûlé une amorce ! Allons, il faut une revanche. Voyons, où est-il ? Et on se monte, et on s'échauffe au point de ne plus écouter la voix des anciens.

Tout beau, mes compagnons, vous n'irez pas loin pour le trouver, et, tenez, justement le voici qui vient ou plutôt qui revient, car il charge.

Vous avez trop crié, vous lui avez porté sur les nerfs, tant pis pour vous ; la journée commence mal, et, sans aucun doute, finira plus mal encore.

En effet, le lion irrité de tout ce bruit et alléché par le sang qu'il vient de verser, revient en rugissant à travers bois, brisant, renversant tout ce qui lui fait obstacle, et il fond, la tête haute et la gueule béante, sur la ligne des chasseurs qui, cette fois, ne sont pas surpris et lui envoient trente coups de fusil à bout portant.

Le lion, criblé de balles, tombe au milieu de la troupe, et saisit de la gueule et des griffes tout ce qui se trouve à sa portée pour mordre et déchirer jusqu'au moment où il succombera à ses blessures ou recevra encore une balle, le coup de grâce.

L'animal tué, on s'occupe de dégager les chasseurs qui sont sous lui, et on vérifie leur état ainsi que celui des premiers qui ont été atteints, total deux morts et quatre blessés dont deux grièvement.

Chez nous, on regarderait la journée comme mauvaise, et l'on s'occuperait plus des morts et des blessés que du lion; ici, c'est tout le contraire. Excepté les proches parents de ceux qui ont été victimes, personne ne fait attention à, eux.

Après avoir traîné les blessés dans un coin et les avoir adossés contre une cépée à côté des morts, on détache un ou deux hommes qui vont au douar le plus voisin chercher des mulets pour les transporter. Puis, les couteaux sont tirés, et l'on commence sur-le-champ à enlever la dépouille de l'animal, en criant à tue-tête et en répétant cent fois les épisodes de la journée.

Dès que cette opération est terminée et que les moyens de transport sont arrivés, les chasseurs descendent tous ensemble dans la plaine d'après l'ordre suivant : en tête marche l'homme qui a donné le coup de grâce au lion, couvert de sa dépouille; derrière lui, viennent trois mulets marchant de front et chargés :

Le premier, de deux blessés assis à califourchon; le second et le troisième, des deux autres blessés tenant chacun l'un des morts dans ses bras, assis comme lui et devant lui à califourchon.

Le corps du lion, séparé par quartiers, marche au centre du cortège, suspendu à des branches d'arbres coupées à cet effet.

Arrivés au point où ils doivent se séparer pour rentrer dans leurs douars respectifs, les chasseurs sont reçus au milieu des cris de joie, des sanglots et des trépignements, par une foule d'hommes, de femmes et d'enfants accourus de tous côtés au-devant d'eux.

Les hommes se mêlent à la troupe pour avoir des détails sur l'événement de la journée; les femmes pleurent ou se réjouissent suivant que ceux qui leur sont chers sont morts, blessés ou sains et saufs ; les enfants entourent et suivent, malgré l'effroi qu'il leur inspire, celui qui, couvert de la dépouille du lion, parcourt l'assemblée en marchant sur les mains et en rugissant. Puis lorsque tout le monde est enrôlé à force de parler, de hurler, de sangloter et de rugir, on se sépare pour recommencer à la première occasion.

Voilà comment chassent, ou plutôt chassaient les Ouled-Meloul et les Ouled-Cessi.

Je m'explique.

Avant la prise d'Alger, c'est -à-dire à l'époque où l'Afrique, aujourd'hui française, était au pouvoir des Turcs, les beys de Constantine donnaient à ces deux fractions des titres qui les exemptaient de l'impôt et de toutes les autres charges pesant sur les autres tribus.

En outre de cela, ils leur payaient largement et selon ce qu'elles leur avaient coûté d'hommes, les dépouilles des lions qu'ils tuaient et qu'ils envoyaient au pacha d'Alger, lequel les offrait au grand sultan.

Depuis que nous occupons le pays, les chefs de ces deux fractions ont eu beau présenter à l'autorité française les titres qui les protégeaient précédemment, on les a traitées comme les autres tribus en les soumettant au paiement des impôts, aux réquisitions et autres charges dont elles sont passibles.

Il y a plus encore : c'est que, lorsqu'il est arrivé que l'une ou l'autre de ces deux fractions a offert aux représentants du pouvoir en Algérie la dépouille d'un lion qu'elle avait tué, les administrateurs, ne voyant que la peau de la bête sans savoir ce qu'elle avait coûté à ceux qui l'apportaient, ont donné la prime dérisoire de cinquante francs, allouée, en pareil cas, par l'État, et ont dit aux chasseurs de disposer comme ils l'entendraient de la dépouille offerte.

Alors ceux-ci, blessés de se voir traités en marchands de peaux et appréciant mieux la valeur de leur sang, ont laissé la dépouille à la place où ils l'avaient déposée, et, sans dire un mot, sans faire un geste, ils sont rentrés fièrement sous leurs tentes pour mettre les fusils dans leurs fourreaux.

Ce n'est que de loin en loin, et lorsqu'ils ont personnellement beaucoup à souffrir du voisinage d'un lion, que les Ouled-Meloul et les Ouled-Cessi se décident à l'attaquer.

Il leur est arrivé plusieurs fois, depuis deux ou trois ans, de venir me chercher à Constantine, et lorsqu'ils ne me trouvaient pas, de laisser décimer leurs troupeaux pendant un mois entier plutôt que de prendre les armes.

Je n'approuve ni ne blâme ce qu'a fait l'autorité française à l'égard de ces deux fractions; mais je crois qu'il m'est permis en écrivant un livre de chasse, de signaler au monde chasseur à qui je m'adresse, tout ce qui se rattache à ces hommes vraiment dignes de quelque sympathie.

Venons maintenant aux Chegatma, cette troisième fraction sur laquelle il n'y a pas grand' chose à dire, quoiqu'elle ait joui autrefois des mêmes privilèges que ses aînées.

Les Chegatma forment une petite fraction qui s'est détachée d'une tribu tunisienne portant ce nom : ils sont venus, il y a environ quarante ans, à la suite d'un bey de Tunis qui mit le siégé devant Constantine, et se sont établis dans la Montagne d'Hamama, chez les Haractah.

Lorsque le cheik de cette fraction fait un appel aux armes, il peut réunir une centaine de fusils.

Les montagnes dans lesquelles ils chassent habituellement sont Hamama, Bou-Tokrema et Tafrent.

Les détails qui précèdent l'attaque sont les mêmes chez les Chegatma que chez les Ouled-Cessi et les Ouled-Meloul. C'est toujours un feu qui sert de point de ralliement à l'assemblée, et ce feu est toujours allumé par les hommes qui ont fait le bois.

Lorsque l'animal est détourné et l'enceinte raccourcie prudemment, les chasseurs l'entourent sans bruit et montent sur les pins ou les chênes dont les trois montagnes désignées sont couvertes.

Tout le monde étant à son poste, on commence à hurler de toutes parts, et, si le lion ne se montre pas, on brûle alors quelques cartouches.

L'animal, accoutumé à avoir affaire à des hommes et non à des écureuils, jugeant par les cris qu'il a entendus autour de lui que les Arabes sont divisés, quitte doucement son repaire, et se dirige, l'œil aux aguets, l'oreille basse et frémissante, la queue tendue, vers certain braillard qu'il croit surprendre isolé du reste de la bande.

Tout à coup, il entend là, tout près de lui, le bruit que fait ordinairement un fusil qui rate; sans faire un pas de plus, il se couche sur le ventre et sonde de son regard perçant chaque broussaille, chaque pierre susceptible de cacher un homme.

Au même instant, sa vue est obscurcie par un nuage de fumée, ses oreilles sont assourdies par des détonations et des cris qui se succèdent; son corps frissonne, bondit et se tord, comme celui d'un serpent, sous les balles qui le percent.

Tandis qu'il se heurte avec fureur contre les arbres de la futaie, les chasseurs, forts de leur position, lui prodiguent les injures et les balles jusqu'au moment où, ayant aperçu l'un d'eux, le lion s'acharne contre l'arbre qui le dérobe à sa colère et au pied duquel il se fait tuer.

Excepté le cas, assez rare, du reste, où un tireur imprudent a choisi un poste peu élevé, c'est ainsi que les Chegatma ont raison des lions qu'ils chassent, sans plus de difficulté.

Comme on a pu le voir par ce qui précède, cette manière de combattre le lion est tout à fait dépourvue d'intérêt; aussi les Chegatma sont-ils loin de jouir de la popularité et de l'estime que les Ouled-Meloul et les Ouled-Cessi ont su se concilier généralement.



Le chameau méhari

Général Daumas

Le méhari est beaucoup plus svelte dans ses formes que le chameau vulgaire (djemel) ; il a les oreilles élégantes de la gazelle, la souple encolure de l'autruche, le ventre évidé du lévrier; sa tête est sèche et gracieusement attachée à son cou; ses yeux sont noirs, beaux et saillants; ses crins sont rares sur l'encolure, et ses poils, toujours fauves, sont fins comme ceux de la gerboise. Le méhari supporte mieux que le djemel la faim et la soif. Si l'herbe est abondante, il passera l'hiver et le printemps sans boire; en automne, il ne boira que deux fois par mois ; en été, il peut, même en voyage, ne boire que tous les cinq jours... Si le djemel est pris de frayeur ou s'il est blessé, ses beuglements plaintifs ou saccadés fatiguent incessamment l'oreille de son maître. Le méhari, plus patient et plus courageux, ne trahit jamais sa douleur et ne dénonce pas à l'ennemi le lieu de l'embuscade.

Si les chameaux ne sont pas aussi nobles que le méhari, ils ne sont pas moins utiles. Sans les chameaux, point de relations possibles entre les peuples du Sahara ; le Soudan serait encore inconnu; avec eux le Désert n'a pas d'espace, ce sont les vaisseaux de la terre.

Vivant ou mort, le chameau est la fortune de son maître. Vivant, il porte les tentes et les provisions; il fait la guerre et le commerce; pour qu'il fût patient, Dieu l'a créé sans fiel ; il ne craint ni la faim ni la soif, la fatigue ni la chaleur ; son poil fait les tentes et les burnous, le lait de sa femelle nourrit le riche et le pauvre, rafraîchit la datte, engraisse les chevaux : c'est la source qui ne tarit point.

Mort, toute sa chair est bonne ; sa bosse est la tête de la diffa; sa peau fait des outres où l'eau n'est jamais bue par le vent ni le soleil ; des chaussures qui peuvent sans danger marcher sur la vipère ; dénuée de ses poils, mouillée ensuite et simplement appliquée sous le bois d'une selle, sans chevilles et sans clous, elle y fait adhérence, comme l'écorce avec l'arbre, et donne à l'ensemble une solidité qui défiera la guerre, la chasse et la fantasia.

Général DAUMAS - Le Grand Désert (Chaix, éditeur)





Le troupeau

Paul Arène

Les troupeaux de Tunisie

Bab-el-Bahr, la porte de la mer, est à cette heure fort encombrée. Sous l'ogive rouge et verte de sa voûte se presse une foule, hommes et bêtes, - Arri ! Arri !... ce sont les âniers poussant leurs ânes. - Dja ! les chameliers poussant leurs chameaux. Et tous, âniers et chameliers, ne cessent de crier : Barra! barra! d'un accent cruellement guttural. Barra! veut dire : place ! Garez-vous ! Seulement personne ne se gare, car les chameaux, comme les ânes, sachant combien les gens du pays ont le coup de bâton facile, mettent une prudente discrétion à ne frôler de trop près ni burnous ni dalmatique brodée.

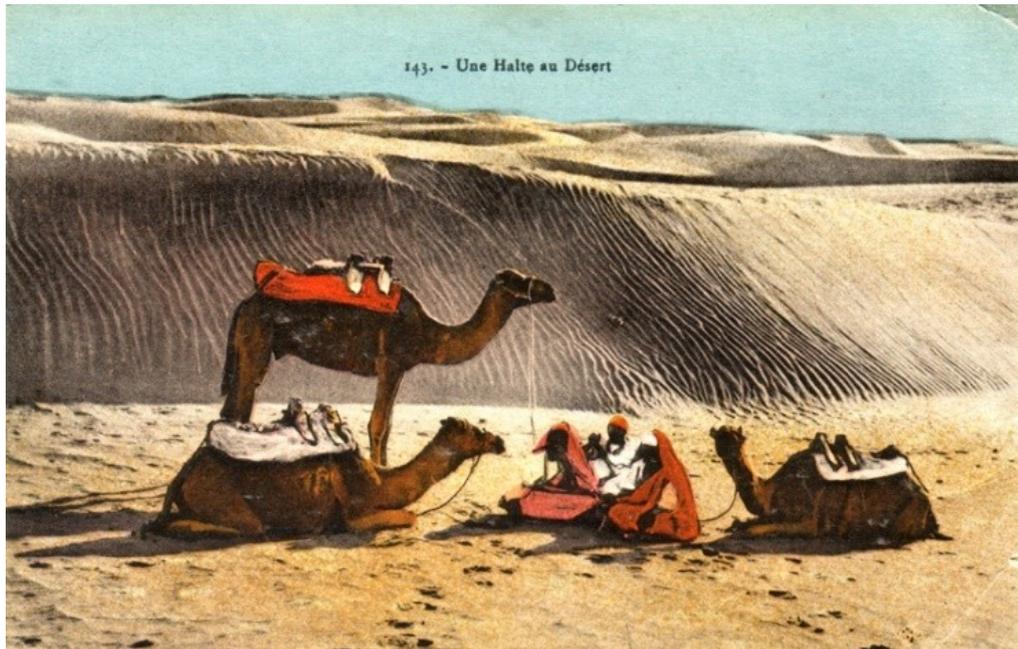
Il faudrait écrire un poème sur ces bourriquets à museau blanc tatoué d'une fleur, plus petits et plus nerveux que les nôtres, et si naturellement chanteurs qu'on a coutume de leur fendre les naseaux afin que leur voix, soit moins sonore.

Voici l'âne d'un marchand d'eau promenant tout le long du jour, des citernes de Sidi-Giafar à la ville, ses quatre amphores de terre blanche bouchées d'un tampon d'alfa. En voici un autre que trique un apprenti boucher : des caillots de sang sur son poil, ployant sous une charge de têtes de mouton qui pendent les yeux grands ouverts, et de viande tremblotante et rose. Mais la plupart arrivent des champs ; ils trottent gaiement sans bridon et portent dans leur double sac en sparterie des bananes, des pastèques, des courges et toutes sortes de produits paysans.

Les chameaux, avec un lent roulis, balancent pardessus les turbans et les chéchias leur tête triste et leur long cou orné de pendeloques en bois. Les chameliers, vêtus du sarrau brun, qui est l'unique costume des pauvres gens, tiennent leur bête par la queue et se laissent remorquer tout en brailant. Il y a aussi des chamelles à la mamelle maigre et noire, suivies de leurs chamelots déjà compassés, déjà graves, portant déjà dans leur œil rond l'ennui du fardeau et du désert.

Derrière viennent ces moutons de race indigène dont la grosse queue, vraie poche de graisse, étonne d'abord quand on arrive en Tunisie; puis, dans un bruit argentin de sonnailles, des chèvres jaunes au poil soyeux et long, couleur de cocon non filé, qui font songer à la chèvre d'or des légendes arabo-provençales.

Paul ARÈNE - Vingt jours en Tunisie (Lemerre, éditeur). ANTHOLOGIE COLONIALE - 1929



Escale au désert en 1929



Paul Robert

Odette Goinard



Paul ROBERT Lexicographe et éditeur
1910 Orléansville (Algérie) - 1980 Mougins (Alpes-Maritimes)

Paul Robert est né à Orléansville (aujourd'hui Chlef) le 19 octobre 1910 dans une famille installée en Algérie dès 1849. Martial Robert, son grand-père, avait fondé une meunerie près d'Orléansville. Après son décès, ses deux fils, Joseph et Paul, en assurèrent le développement. Ce dernier, devenu maire de la ville en 1904 et président du Conseil général d'Alger, fut tué lors d'un duel avec André-Paul Houbé lors de la campagne aux élections législatives de 1910 dans la deuxième circonscription d'Alger, où il s'était porté candidat. Joseph Robert, ayant repris les mandats électifs de son frère, donna le nom de Paul à son fils né la même année.

Le jeune Paul effectue ses études primaires dans sa ville natale et poursuit ses études secondaires au lycée Bugeaud d'Alger jusqu'au baccalauréat. Après avoir suivi pendant deux mois les cours de l'Institut agricole de Maison-Carrée, il entreprend des études de droit à la Faculté d'Alger. Étudiant brillant, il est nommé par ses condisciples président de l'Association Générale des Étudiants d'Algérie, poste qu'il occupera de 1931 à 1934. Il sera l'artisan de la construction de la Maison des Étudiants, Boulevard Baudin à Alger, superbe bâtiment de cinq étages, pourvu de bibliothèque, salles de travail, restaurant universitaire.

En 1932, il accompagne son père chargé d'une mission agricole aux États-Unis et il lui sert d'interprète. A son retour, il se marie et s'établit à Paris en 1933. Il poursuit ses études de droit jusqu'au doctorat et à l'agrégation en 1939.

Mobilisé comme chiffreur lors du déclenchement de la seconde guerre mondiale, il est chargé d'élaborer un dictionnaire du chiffre et d'en assurer la composition. Ce sont les prémices de sa vocation.

Démobilisé en juin 1940, il se lance dans la rédaction d'une thèse sur les agrumes dans le monde qu'il soutiendra en septembre 1945. Après le débarquement allié à Alger le 8 novembre 1942 il est appelé à l'état-major du Général Giraud, puis il passe à la nouvelle direction des services spéciaux sous les ordres du général Cochet et du colonel Jousse. Il joue le rôle de conseiller juridique pour l'élaboration d'une documentation pour la France en guerre.

Après la guerre, Paul Robert a ce qu'il a appelé « une illumination en même temps que la conviction d'une découverte importante ». Il se rend compte en effet que la clé des mots se trouve dans leur définition. Exemple, troglodyte évoque caverne. Il s'étonne que l'on n'y ait pas pensé plus tôt. L'idée d'un dictionnaire analogique vient de naître. Paul ROBERT va y consacrer vingt ans de son existence. Il se plonge dans la consultation de dictionnaires et élabore un répertoire dans lequel il classe les mots par association d'idées, ce qui le conduit naturellement vers un projet de lexicographie. Il présente ce projet à des académiciens, tels François Mauriac, André Siegfried, André Maurois., Georges Duhamel, qui l'encouragent à poursuivre ses travaux.

Il ambitionne de continuer l'œuvre de Littré et Il publie en 1950 un premier fascicule de 70 pages, intitulé Dictionnaire, les mots et les associations d'idées, pour lequel l'Académie française lui le décerne le prix Saintour.

Pour mener à bien son projet, Paul Robert fonde sa propre maison d'édition, « les Dictionnaires Le Robert » et réunit autour de lui une équipe de collaborateurs. Il cherche des actionnaires. Ceux-ci ne se font pas attendre. Le premier sera en 1950 un vieil Algérois, ami du père de Paul, Alexandre Blanc qui lui donne un chèque de 100.000 francs. Au début de l'année 1951 plus de 200 souscripteurs se sont engagés, tous d'Afrique du Nord . En octobre, on compte un millier de souscripteurs pour le seul département d'Alger. En 1953, un millier de souscripteurs viennent d'Indochine et en 1956 un autre millier de Madagascar. On constate que, malgré les événements de l'époque, ce sont les Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer qui s'intéressent à cette grande œuvre et y participent.

Rédigé à Alger, au Maroc, puis en France le *Dictionnaire alphabétique de la langue française* est publié de 1953 à 1964 en six volumes et un supplément.

Le travail colossal de Paul ROBERT suscite l'admiration. Le 28 décembre 1959, il est fait chevalier de la Légion d'Honneur par Jules Romains en présence du maréchal Juin qui a tenu à assister à la cérémonie.

Le 26 juin 1964 Paul Robert jette sur le papier : « Aujourd'hui j'ai terminé mon dictionnaire ». Il retrouvera le lendemain cette feuille couverte des signatures de tous ses collaborateurs, sous ce simple compliment « Bravo Patron » !

Éditions

Son dictionnaire fait désormais l'objet d'éditions de formats différents, toutes sous-titrées *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* :

- *Grand Robert de la langue française* (1964), en six volumes et un supplément (1971)
- *Le Petit Robert 1* (1967), condensé du précédent

Par ailleurs, la même équipe a publié :

- le *Robert* méthodique (Dictionnaire méthodique du français actuel)
- le *Micro-Robert* (Dictionnaire du français primordial) (1971)
- le *Grand Robert des noms propres* (Dictionnaire universel des noms propres) (1968-1974), en cinq volumes

- le *Petit Robert 2* (Dictionnaire des noms propres) (1974), condensé du précédent. À noter une innovation de taille dans l'édition 2005 : l'apparition de 10 000 références étymologiques, qui semble être une première dans un dictionnaire des noms propres en langue française
- le *Dictionnaire universel de la peinture*, en six volumes
- plusieurs dictionnaires bilingues
- divers dictionnaires thématiques
- réédition anastatique du *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière ([1690) en trois volumes



Paul Robert et son dictionnaire

- Paul Robert, *La politique d'isolement économique : causes, modalités, conséquences de l'autarcie*, Paris, Domat-Montchrestien, 1939

- Paul Robert, *Les agrumes dans le monde et le développement de leur culture en Algérie* (Thèse de doctorat), Paris, Université de Paris, Faculté de droit et des sciences économiques, 1945.

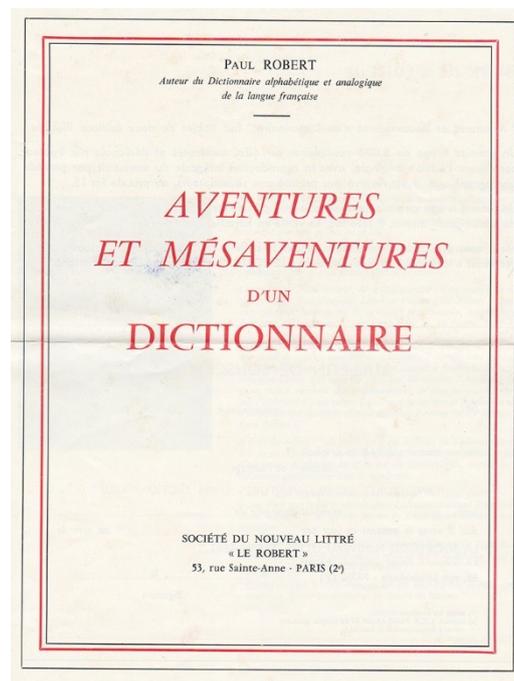
- 1949, *Divertissement sur l'amour*, Paris, SNL Le Robert

- 1964, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, SNL Le Robert

- 1965, *Aventures et mésaventure d'un dictionnaire*, Paris, SNL Le Robert

- 1967, *Le Petit Robert*, Paris, SNL Le Robert

- 1980, *Au fil des ans et des mots*, Pads, Robert Laffont (deux volumes : tome 1, Les semailles ; tome 2 : Le grain et le chaume)



Aventures et mésaventure d'un dictionnaire

Distinctions

Prix

Le 16 juin 1950, Paul Robert est le lauréat du prix Saintour attribué par l'Académie française pour son fascicule Dictionnaire. Les mots et les associations d'idées.

Il reçoit le 2 mai 1958 le prix de la "Route du Succès" par la fondation Simca.

Décoration

Chevalier de la Légion d'honneur le 28 décembre 1959 en présence du Maréchal Juin.

Bibliographie

- Jérôme Robert, Paul Robert : *l'aventure du dictionnaire Robert*, Éditions du Patio, 2017, 189 p, (ISBN 9782354490782)
- Jean-Claude Boulanger, Monique C. Cornier et Aline Francoeur, *Les dictionnaire Les Robert, Genèse et évolution*, Montréal Les Presses de l'Université de Montréal, 2003, 302 pp. p. (ISBN 978-2-7606-1942-5, lire en ligne (<https://books.openedition.org/pum/13853>))



Le général Mustapha ben Ismaël

Collectif - Cahier du centenaire de l'Algérie

Lorsque le 13 juin 1830 la flotte française débarqua à Sidi-Ferruch, l'Algérie, qui ne portait pas encore ce nom, faisait partie des territoires barbaresques. La Régence d'Alger et du littoral avoisinant était sous la domination des Turcs. La population était très composite.

Odette Goinard

Les Indigènes, pour désigner par ce nom tous les descendants d'Arabes, de Kabyles et même de renégats chrétiens, plus ou moins mélangés entre eux, ont rendu de grands services à la France, de même que les Turcs, leurs anciens maîtres et les Koulouglis, fils de Turcs et de femmes indigènes. Certains d'entre eux, comme Mustapha ben Ismaël et Yusuf³, sont devenus généraux dans l'armée française, tandis que d'autres ont garni les cadres inférieurs des régiments indigènes. Enfin, parmi ceux qui ont été longtemps adversaires déclarés de la France, le plus célèbre, Hadj Abd el Kader, est devenu son admirateur et son serviteur, après une défaite pleine de grandeur.

Le général Mustapha ben Ismaël

Né à El-Amriyah (Lourmell vers 1769)

Général de brigade le 29 juillet 1837

Commandeur de la Légion d'honneur le 5 février 1842

Tué le 23 mai 1843 à El Bouda (province d'Oran)

Mustapha ben Ismaël était l'un de ces grands chefs indigènes qui, du temps de la puissance turque, commandaient les tribus Maghzen, c'est-à-dire les tribus au service du gouvernement. Les Turcs, qui ne pouvaient, en raison de leur petit nombre, dominer toute la Régence par eux-mêmes, accordaient à ces tribus des avantages spéciaux, en échange de leur participation à la levée des impôts, aux expéditions et à la police générale..

Déjà âgé d'une soixantaine d'années en 1830, Mustapha ben Ismaël était l'agha des Douairs et des Smela, qui constituaient le Maghzen d'Oran. Toute sa vie s'était passée en chevauchées et en luttes, dans lesquelles son courage, sa vigueur physique et son ascendant sur ses cavaliers lui avaient acquis un prestige incomparable.

Lorsqu'au mois d'août 1830, les troupes françaises vinrent occuper Oran, il essaya, avec les grands du Maghzen, d'entrer en relations avec leurs chefs ; mais les Français, à cette époque, ignorant profondément l'organisation de la Régence et le rôle de ses divers organes, les repoussèrent comme ayant eu des contacts avec leurs ennemis les Turcs.

Le général Walsin-Esterhazy, qui par la suite eut l'occasion de bien connaître Mustapha ben Ismaël, et qui lui succéda à la tête du Maghzen d'Oran, a écrit plus tard : « Que de choses n'avait-il pas à nous apprendre, si nous eussions daigné alors écouter son avis ; que de fautes n'eût-il pas épargnées à notre inexpérience, ce vieillard blanchi dans la pratique d'une guerre que nous connaissions à peine, et dans l'exercice d'un commandement qui nous était alors complètement étranger ; lui, qui avait occupé si longtemps les hautes fonctions d'agha, dans ces temps de

³ Voir la biographie de Yusuf dans *les Cahiers d'Afrique du Nord* n° 9.

décadence de la puissance turque, où il avait eu souvent à déployer, contre les tribus révoltées, toute l'énergie militaire que nous lui avons connue depuis ! »

Le Sultan du Maroc, profitant de la confusion qu'occasionnait dans les tribus la venue des Français, essaya de mettre la main sur l'Ouest de la province d'Oran. Mustapha ben Ismaël, ayant fini par se rallier à son représentant, fut néanmoins arrêté traîtreusement et envoyé en captivité à Fez. Le Sultan, désapprouvant pareille conduite, eut l'adresse de traiter Mustapha et ses compagnons avec beaucoup d'égards, et s'en fit ainsi un allié.

C'est alors que, en 1832, le jeune Abd el Kader fut proclamé Sultan par les tribus des environs de Mascara. Mustapha consentit à le laisser reconnaître par les Douairs et Smela, mais sans vouloir aller lui-même lui rendre hommage. Il ne pouvait y avoir que sourde hostilité entre les partisans du jeune homme pieux élevé au pouvoir au nom de la religion, et les cavaliers du vieil agha qui avait été le seigneur du pays au nom des Turcs. Aussi, après quelque temps de collaboration indirecte, Mustapha décida d'émigrer au Maroc avec ses tribus ; ayant rencontré Abd el Kader et ses partisans dans les environs de Tlemcen. il fonça sur eux, et les défit si complètement qu'il s'empara des tentes, des drapeaux, de la musique, des bagages de l'Emir el Moumenin (Commandeur des Croyants), et que ce dernier faillit lui-même être pris.

Mustapha crut que l'occasion était bonne pour s'entendre avec les Français d'Oran, qui avaient jusque-là accueilli ses avances avec froideur. Mais le général Desmichels, qui avait signé un traité avec Abd el Kader, mit les émissaires de l'agha en prison, et envoya à l'Émir 400 fusils et de la poudre ! Mustapha ben Ismaël constata, d'autre part, que le Sultan du Maroc, sensible au prestige religieux de l'Émir, ne manifestait plus à son égard la même sympathie. Vers qui pouvait-il dès lors se tourner ? Après un nouveau combat avec Abd el Kader, dans lequel il fut vaincu, il tenta une entrevue avec lui; mais il ne put se résoudre à s'humilier devant ce jeune homme de sainte éducation, et déclara qu'il préférait vivre avec les Turcs, qu'il avait toujours servis. Il alla, suivi de 50 ou 60 familles des Douairs et Smela, s'enfermer dans le Mechouar de Tlemcen avec les Koulouglis.



LE GENERAL MUSTAPHA BEN ISMAËL

Abd el Kader donna aux Douairs et Smela un autre agha et leur interdit toute communication avec les Chrétiens d'Oran. Des infractions à cette interdiction ayant été commises, Abd el Kader voulut sévir ; mais les tribus se soulevèrent contre lui, et, à l'exception d'un petit groupe, se placèrent sous la protection du général Trézel, successeur de Desmichels à Oran. Le Maghzen se trouvait en quelque sorte reconstitué au profit des Français, et participa à l'expédition du maréchal Clauzel sur Mascara par un contingent de 500 cavaliers et de 800 chameaux de transport.

Lorsque Mustapha ben Ismaël fut enfin délivré, par l'expédition de Clauzel sur Tlemcen, du siège qu'il subissait dans le Mechouar, il dit au Maréchal : « En te voyant, j'oublie mes malheurs passés, je me confie à ta réputation. Nous nous remettons à toi, moi et les miens, et tout ce que nous avons; tu seras content de nous. » Il tint parole, car il reprit dès lors la lutte contre Abd el Kader, éclairant et couvrant les colonnes françaises à la tête de ses cavaliers Douairs et Smela.

En avril 1836, il accompagna le général d'Arlandes, qui avait reçu ordre du maréchal Clauzel d'aller d'Oran à la Tafna, et d'assurer la liaison de Rachgoun à Tlemcen ; il lui donna les conseils que lui dictait son expérience, mais il ne put l'empêcher d'aller se heurter dans les montagnes aux masses kabyles animées par Abd el Kader, et de se faire acculer à la mer au camp de la Tafna. Il se conduisit admirablement au cours de ces journées, où tombèrent nombre de ses cavaliers. Bugeaud étant arrivé avec des renforts, Mustapha prit une part brillante au combat de la Sikkak où Abd el Kader fut battu; il y fut grièvement blessé d'une balle à la main.

En concluant l'année suivante avec Abd el Kader le traité de la Tafna, Bugeaud eut la faiblesse d'abandonner à l'Emir non seulement le Mechouar de Tlemcen, où avaient tenu si longtemps Mustapha ben Ismaël et les Koulougli, mais le territoire même des Douairs et Smela, la plaine de Mleta ; il reconnaissait d'ailleurs formellement le pouvoir de l'ennemi de la France. Mustapha, en recevant connaissance de ce traité, n'éleva pas de protestation; il se borna à dire : « Vous savez mieux que moi ce qui vous convient, mais j'estime que vous commettez une faute que vous ne tarderez pas à regretter. » Les événements ne devaient que trop justifier cette appréciation, puisqu'Abd el Kader, après avoir organisé ses forces, reprit les hostilités en novembre 1839.

L'attitude prise, dans la province d'Oran, contre le représentant d'Abd el Kader, Bou Hamedi, était défensive, lorsque l'arrivée du général de La Moricière dans la province, puis de Bugeaud comme gouverneur en mai 1841, modifièrent le caractère de la lutte. Le vieil agha, qui avait reçu le grade de général français, prit part dès lors, avec ses cavaliers, aux expéditions de la colonne de La Moricière, jouant en bien des circonstances un rôle important. Il accompagna cette division, à la tête d'un goum de 600 cavaliers, à l'expédition de Bugeaud en mai 1841 contre Tagdempt et Mascara.

C'est avec La Moricière aussi que, en juillet 1842, il atteignit, en poursuivant Abd el Kader vers le sud, le village de Goudjilah, vrai nid d'aigle où l'Émir avait porté les approvisionnements qu'il avait pu sauver de Tagdempt. Dans cette circonstance, le général Mustapha manifesta la joie la plus sincère : monté au point le plus élevé de la montagne, d'où il découvrait au nord le Tell, et au sud à perte de vue les plateaux mamelonnés allant vers le Sahara, il s'écria : « Fils de Mahi ed Dine (Abd el Kader), ce pays ne peut pas être destiné à appartenir à un marabout (personnage religieux) comme toi, à un homme de Zaouïa (école religieuse). Enlevé par la conquête à ceux que j'avais servis toute ma vie, c'est à la nation qui a su leur arracher qu'il revient, et non pas à toi, qui n'avais fait que le voler. J'ai aidé de toutes mes forces les Français à reprendre leur bien, parce que moi, soldat, je ne pouvais obéir qu'à des soldats. Je les ai conduits jusqu'aux portes du Sahara. Je puis maintenant mourir tranquille. Justice complète sera bientôt faite de ta ridicule ambition. »

L'année suivante, en 1843, le général Mustapha était en colonne avec La Moricière vers Tiaret, lorsque, le 19 mai, il apprit par un nègre fugitif la prise de la Smala par le duc d'Aumale, et la présence à quelques dizaines de kilomètres.

Il monta à cheval avec son goum et la cavalerie régulière, atteignit les fuyards, et s'empara de nombreux prisonniers, de troupeaux, de chameaux et de bagages.

Voulant revenir à Oran avec ses prises, le général Mustapha se sépara de La Moricière pour traverser seul avec ses cavaliers le territoire des Flitta. Attaqué par une cinquantaine de piétons, dans un défilé boisé où ses chevaux et mulets surchargés de butin encombraient le passage, il s'élança pour rétablir l'ordre ; mais il fut frappé d'une balle qui l'étendit mort, ce que voyant, ses cavaliers atterrés se débandèrent. Ses agresseurs apprirent, par la mutilation que lui avait faite à la main droite la balle reçue à la Sikkak, qu'ils avaient tué Mustapha ben Ismaël. Sa tête et sa main furent portées à Abd el Kader, qui, voulant affecter quelque générosité vis-à-vis de son ennemi disparu fit ensevelir ces sinistres trophées au lieu de les exposer, suivant la coutume d'alors.

Mustapha ben Ismaël tombait, à près de 80 ans, laissant une impression profonde à tous ceux, Français et Indigènes, qui l'avaient connu. Cet homme d'épée, ce soldat magnifique au combat, avait su se faire apprécier aussi par son esprit d'équité, au point d'avoir mérité, sous le règne des Turcs, le surnom de Mustapha-el-Haq (Mustapha la Justice).

C'était un homme d'une absolue loyauté, sur qui le général Walsin-Esterhazy écrivait : « Il avait donné sa parole à la France, et jamais, dans les circonstances qu'il eut à traverser avec nous, malgré les dégoûts dont il fut parfois abreuvé, son expérience des hommes et des choses du pays, son dévouement dans les combats, sa coopération dans les conseils, ne nous firent défaut toutes les fois qu'on voulut bien les invoquer. Les hommes de la trempe et du caractère de Mustapha ben Ismaël sont trop rares, et de semblables types, même dans les grandes luttes de notre histoire, sont trop peu communs, pour qu'il ne convienne pas de chercher à appeler l'attention sur cette grande figure de nos petits démêlés africains. » Il fut regretté par toute l'armée française.

Sa mort impressionna profondément les Indigènes. Ses cavaliers n'osèrent pas, pendant plusieurs semaines, reparaitre dans leurs douars, craignant la réprobation de leurs femmes pour leur conduite dans la funeste journée.

Une poésie, qui reflétait bien les sentiments indigènes, fut chantée dans toute la province d'Oran ; elle célébrait les vertus du héros disparu :

« Lorsqu'il s'élançait à la tête des goums, sur un coursier impétueux, l'animant des rênes et de la voix, les guerriers le suivaient en foule. Pleurons le plus intrépide des hommes, celui que nous avons vu si beau sous le harnais de guerre, faisant piaffer les coursiers chamarrés d'or. Pleurons celui qui fut la gloire des cavaliers...

« Souvenez-vous du jour où il fut appelé à Fez par ordre du chérif : comme il brilla parmi les grands de la cour, plus grand par ses belles actions que tous ceux qui l'entouraient. On reconnut en lui le sang de ses nobles ancêtres, et, pour le lui témoigner, le chérif le combla d'honneurs...

« Qu'il était beau dans l'ivresse du triomphe, lorsque, sur le noir coursier du Soudan, à la selle étincelante de dorures, il apparaissait comme le génie de la guerre sur le dragon des combats !... Dieu est témoin que Mustapha ben Ismaël fut fidèle à sa parole jusqu'à la mort, et qu'il ne cessa jamais d'être le modèle des cavaliers. »

Le général Mustapha est le type indigène de « l'homme de poudre » le plus noble et le plus chevaleresque qu'on puisse citer, et, comme le dit le poète qui célébrait sa gloire, il fut « fidèle jusqu'à la mort à sa parole », qu'il avait donnée à la France.



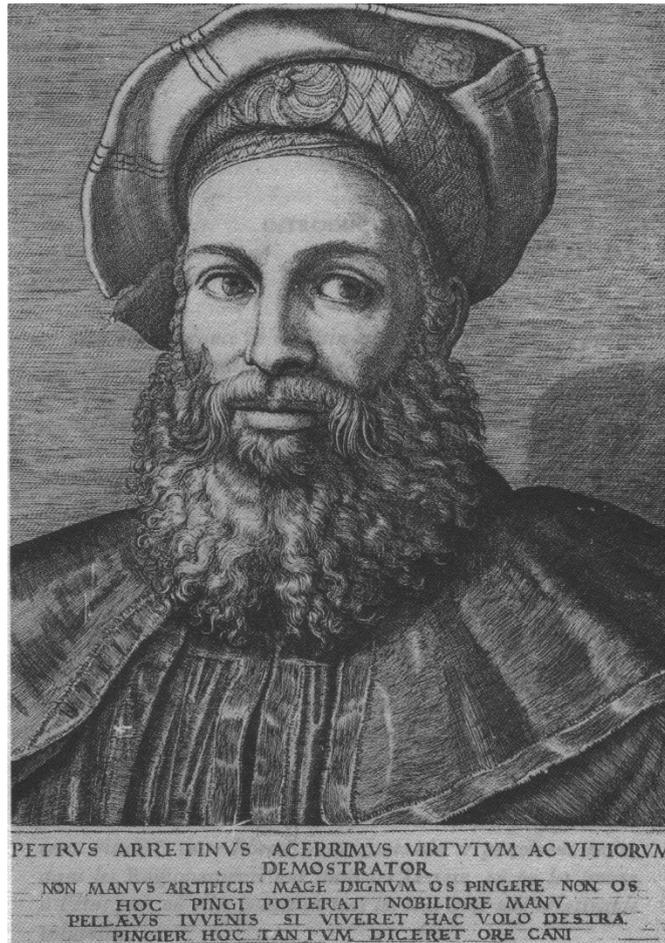
Le général de La Moricière en 1843



L'entrevue de Nice - lettres de l'Arétin (1492-1557)

Annie Krieger - Krynicki

Le sommet de Nice et la réconciliation, sous l'égide du pape Paul III, de Charles- Quint et François 1er pour combattre la piraterie barbaresque..



L'Arétin par Raimondi

Cette réunion délicate fut l'œuvre d'un personnage hors normes : l'Arétin : Pietro Bacci, natif d'Arezzo en 1492, d'où son surnom, fut surnommé le divin Arétin par ses admirateurs. Polémiste redouté, auteur de libelles ou de feuilles volantes - les pasquinades - qui enflammaient les Romains ou les Vénitiens, auteur licencieux et anticlérical, ami du Tintoret, de Titien et de Vasari, il correspondait avec tous les personnages influents auxquels il réclamait prébendes et cadeaux, fort généreux lui-même pour ses amis. Agent d'influence redouté et recherché par les princes, il reçut en cadeau de François 1er un collier de langues d'or que les détracteurs de l'Arétin prétendirent être celles de vipères ! Appelé « le secrétaire de l'Univers », il a rempli le monde littéraire et politique de ses mots d'esprit, de ses indignations, de ses engouements artistiques car il avait fort bon goût. Il jouait un peu le rôle d'influenceur de style et d'animateur de réseaux sociaux d'aujourd'hui.

Rivalités et luttes animaient alors les deux souverains les plus puissants de Europe : l'empereur Habsbourg et le roi de France. Or leur union était nécessaire pour combattre la piraterie : le sultan de Turquie, par l'entremise de son dey d'Alger, imposait sa loi en Méditerranée, les prises des corsaires accroissaient le trésor d'Alger et alimentaient ses marchés d'esclaves chrétiens.

Le pape Paul III prit l'initiative. Il était issu de la puissante famille Farnese, familier de la cour pontificale (sa sœur Julie fut la favorite du pape Alexandre VI Borgia). Ordonné prêtre après son veuvage, il se hissa au sommet en 1534, et institua le Saint Office, luttant contre la Réforme et ordonna le Concile de Trente en 1545.

Le contexte était délicat : après un sombre passé, en 1529, c'est le siège de Vienne par Soliman. Charles-Quint et ses Impériaux avaient, en 1527, mené le sac de Rome qui horrifia la chrétienté et François 1^{er} avait négocié des accords avec le grand Turc pour se défendre de Charles-Quint qui menaçait la Provence et entravait ses conquêtes en Italie. Tout s'était terminé par le désastre de Pavie, la prison à Madrid pour les jeunes princes français. Mais le Pape pouvait tout espérer puisque François 1^{er}, rançon payée, avait fini par épouser la sœur de Charles-Quint !

Le colloque se tint finalement, en juillet 1538, non à Nice dont le pape, ancien évêque de Vence, avait été le voisin, mais à Aigues-Mortes, petit port ensablé des départs d'autrefois pour la Terre Sainte. Plus prestigieux, le nom de Nice lui resta car il devait passer pour l'une des grandes actions du pontificat de Paul III.

L'Arétin, dans ses lettres, avait été à la manœuvre : D'abord il « félicite l'empereur de la promptitude à laquelle il va se rendre à Nice pour « conclure la paix chrétienne et la guerre turque ». Il multiplie les éloges à l'égard du destinataire : « Son courage qui lui a valu tant de victoires lui ferait imposer le respect des promesses à ceux qui viendraient à y manquer » ; il évoque « l'or de sa parole ». Il l'adjure : « Suivez donc des pensées si hautes pour arriver à voir comme les Trois Personnes en Une, l'esprit de Rome, la volonté de la France et les vues de l'Espagne. » (Lettre CIII 22 décembre 1537)

Il traite François 1^{er} dans sa lettre qui porte la même date, « d'admirable sire » mais perfidement, il ajoute : « après les excès de sa belle nature » qui « ont causé les échecs des entreprises gauloises », « il est impossible que celui qui sait vaincre les princes par sa libéralité et les pays par les armes, hésite à s'en remettre à Dieu ». Il lui demande d'adhérer « aux désirs profonds de la chrétienté ». Il fait appel « à l'âme très chrétienne du roi... à sa vertu afin de conclure une paix solide en oubliant les injures passées, (de Charles-Quint) par sa bonté ». (Lettre CIV)

Au pape, il affirme « Les circonstances de votre voyage de Rome à Nice sont les plus glorieuses de toutes celles qu'ont connu les vicaires du Christ. C'est l'ornement de votre grand âge, la parure de votre titre sacré, le diadème de votre Sainte vie ». Il ne ménage pas le miel qui coule de sa plume : « C'est votre belle nature qui vous y a poussé... » Il se veut rassurant et parle « des troupes inexpérimentées des Turcs » et aussi de leur « cruauté, mue par un orgueil féroce » ... « Unissez les couronnes des deux beaux-frères Charles-Quint et François 1^{er}. La conquête du Levant sera la récompense de leur valeur surhumaine ». Fin stratège, il n'oublie pas les moyens : « La puissance de Votre sainteté et de leurs Majestés avec l'appui des armes et des navires de la Sérénissime (Venise) fait penser à l'océan ».

Il faut donc impliquer aussi les Vénitiens dont la politique à l'égard de la Sublime Porte a été très fluctuante. A Venise, il avait trouvé refuge lorsque ses pamphlets trop virulents à l'égard des prédécesseurs de Paul II l'avaient fait expulser de Rome avec aussi l'accusation de sodomie afin de le perdre de réputation. Il y vivait, entouré de lettrés et de peintres dans un palais sur le Grand Canal. Il fait la leçon aux « seigneurs vénitiens » le 22 décembre également, leur demandant de renoncer à la politique d'ouverture aux Ottomans et il exalte la puissance de Venise : « Vous seuls qui avez su nouer et dénouer l'alliance turque ». « Étendues marines, parcours terrestres, obstacles des montagnes, distances, temps, rien ne s'oppose à vos décisions... Trésors, armes hommes, chevaux, navires se trouvent toujours où le veut le Christ... Saisissez une gloire et un souvenir qui dépasseront en hauteur les étoiles et en durée les siècles ».

L'entrevue eut donc lieu à Aigues - Mortes et fut illustrée par Giorgio Vasari par un tableau : *Allégorie de la paix entre Charles - Quint et François 1^{er}*.

Les résultats positifs attendus par le pape furent décevants ; certes le roi de France accordera à l'empereur le passage à travers son royaume pour aller mater la révolte des bourgeois de Gand mais Venise se dérobera et après un appui éphémère retournera à ses alliances commerciales avec les Turcs : Venise, porte de l'Orient !

Il ne restait plus à l'Arétin qu'à demander « Pitié pour les chrétiens prisonniers de Khayr Al Din dit Barberousse ». Il pouvait s'adresser à lui car il avait fait l'objet en 1533 d'une invitation de son protecteur à Constantinople. Il ne ménage pas les compliments. « O Roi d'Alger, salut à toi ! O roi illustre, respectable pacha, capitaine invincible, éminent personnage, salut car ta générosité, ta valeur, ta grandeur et ta prudence te gardent avec un titre glorieux dans la grâce privilégiée de sa terrible et bienveillante majesté, le grand empereur Soliman ». Il convient que « s'il ne peut consentir à aimer le peuple chrétien, qu'il lui montre moins de haine ». Et sur le portrait gravé du dey, l'Arétin lui déclare avoir découvert « cette grave prestance et cette terrible audace qui effraient les troupes en train de chevaucher la mer et jusqu'aux tempêtes qui la bouleversent », allusion grandiose à une piraterie sans merci. Mais il l'assure que, « puisque tous les écrivains et les historiens relateront ses exploits alors qu'il figure parmi les triomphateurs, il laissera une réputation de clémence dans les futurs récits s'il traite les chrétiens prisonniers des hasards de la guerre avec humilité ». A toutes ces flatteries et menaces voilées, l'Arétin ajoute finement : « La réputation du roi d'Alger dépasse celle des Antiques Grecs dont il tire son illustre origine ». (Lettre de CXXXV)



Kheir-ed-Din Barberousse

D'après une gravure du XVI^{ème} siècle

Barberousse, sobriquet dû à sa pilosité flamboyante, était en effet natif de l'île de Mitylène ainsi que ses trois frères corsaires. Mais était-il sujet turc ou esclave converti à l'islam ? Il va écumer la Méditerranée pour son profit. Il est appelé en renfort, en 1529 par le dey Sélim qui gouverne Alger pour chasser les Espagnols du bastion du Penon. Sélim assassiné, ses frères tués, Khayr Al Din s'empare du pouvoir puis rend hommage au Sultan Soliman qui lui confèrera le titre de pacha et lui envoya un contingent de janissaires pour le soutenir et dompter les tribus autour d'Alger.

En 1534 il prend Tunis dont Charles-Quint s'emparera à son tour en 1535. Nommé Capitan-Pacha par le Sultan, il mène la piraterie qui lui fournissait l'essentiel de ses ressources, remportant des victoires sur Andrea Doria le génois (1455- 1560). Nommé général des galères de France par François 1^{er} en 1513, il passe ensuite au service de Charles-

Quint qui le fit général de la mer et lui rendit sa ville de Gènes, reprise à François 1^{er} ! Grand adversaire de Barberousse, il mène des expéditions contre Cherchell, Alger, aide Charles- Quint à prendre Tunis, le soutient dans sa conquête de la Provence mais échouera devant Marseille. Le tumulte de ces guerres entremêlées, ces chassés-croisés des négociations traîtresses, des revirements et des trahisons, tout cet imbroglio ne donne pas le vertige à L'Arétin qui semble comme poisson dans l'eau. Mais le bilan est encore nul : Barberousse, bien que qualifié de « flamme lumineuse » ne libéra aucun des esclaves chrétiens qui lui servaient de main d'œuvre agricole, artisanale ou domestique gratuite ou de cadeaux en janissaires et femmes de harem pour le Sultan de Constantinople. Des ordres religieux se spécialisèrent alors dans le rachat, aidés par les dons des princes ou des fidèles de la Chrétienté. Cervantès sera du nombre des rachetés. Le pape Paul III mourut en 1543 trois ans après Barberousse qui finit ses jours paisiblement alors que ses successeurs, les deys d'Alger moururent tous assassinés. Henri II reprit les guerres d'Italie de son père et se heurta au pape Jules III .

Vint la légendaire victoire de Lépante en 1571 contre les Turcs grâce aux galères espagnoles, vénitiennes, génoises et portugaises sous le commandement de Don Juan d'Autriche. La Sainte-Alliance ! Mais ce fut une victoire sans lendemain sur les pirates barbaresques...

L'Arétin, en 1557, mourut à Venise, au détour d'une ruelle, d'une plaisanterie d'un ami : son éclat de rire le renversa en arrière sur le pavé. Ses œuvres jugées licencieuses dont la *Célestine*, furent aussitôt mises à l'Index par Rome en 1558. Mais on n'a pu étouffer sa prophétie optimiste : « Le présent fait honte au passé et offre ses prodiges au futur car il met un terme à ses malheurs ».

Éléments de bibliographie

Lettres de l'Arétin (Pietro Bacci 1492-1557) - Editions Scala - 1988 Traduit de l'italien

Maria Bellonci *Lucrece Borgia, sa vie, son temps* (Club des éditeurs 1956)

Braudel Fernand *La Méditerranée et le monde musulman à l'époque de Philippe II* (1947)

Dr Cabanès *Légendes et curiosités de l'histoire* III ; 81

Paul III Farnese (Albin Michel 1931)

Gsell St , Marçais G et Yver G *L'Algérie* (1929)

Hae do, Diego *De la captivité en Algérie* (1911)

Père Dan *Histoire de la Berbérie et de ses corsaires* (1644)



Trois colonies protestantes en Oranie - Les Trois Marabouts, Guiard, Ténézera

Jean Wolf

Le document qui vous est présenté est l'œuvre de M Jean Wolf, avocat général honoraire à la Cour de Cassation. Il fut vice-président du Directoire et du consistoire supérieur de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine. Il est l'auteur de nombreux articles :

Une église protestante en Algérie in Positions luthériennes; 55ème année N°1 (Janvier- mars 2007)

La politique religieuse de la France en Algérie de 1830 à 1962; idem, 67 ème année N°1 (janvier-mars 2019)

L'apôtre de l' Algérie : le pasteur alsacien Jacques Timothée Dürr (1796-1870) in RHP, Tome IV (janvier-mars 2019)

Le droit des cultes in *Connaissance du droit* Dalloz (2007)

La législation des cultes protestants en Alsace et Moselle; (Oberlin, Strasbourg 1993)

Dictionnaire juridique et pratique des églises protestantes d'Alsace- Lorraine - Olivétan, Lyon (2016)

Jean Wolf est aussi l'auteur de *L'Eglise protestante mixte d'Algérie (1830-1908)* Olivétan, Lyon 2020) dont nous nous réservons de faire prochainement la recension .

Annie Krieger- Krynicki

Frais émoulu de l'École modèle de Mens, l'instituteur protestant Émile Niel (1857-1940) rejoint le village de Dormillouse (Hautes Alpes) en décembre 1877, par une violente tempête de neige. Il a vingt ans et c'est son premier poste. L'école privée protestante dont il est chargé est entièrement financée par le Comité de Lyon⁴ qui vient en aide à ces paysans réformés, descendants des anciens Vaudois⁵, réfugiés après des siècles de persécutions violentes au fond de la vallée de Freissinières, jusqu'à 1800 m d'altitude.

Dès 1878, en raison de l'extrême misère de cette population, aggravée par une forte poussée démographique, le jeune Niel ne voit pas d'autre issue qu'une émigration groupée en Algérie des familles les plus pauvres. Il est immédiatement soutenu par l'ancien pasteur de Freissinières, Benjamin Tournier (1826-1904) et par les responsables du Comité de Lyon. Il entre alors en relations avec le député des Hautes-Alpes, le Gouverneur général de l'Algérie, Albert Grévy, frère du président de la République Jules Grévy et les pasteurs Antoine Astier⁶ de Mostaganem et François Eldin⁷ d'Oran qui le renseignent et le représentent sur place. Le premier lui propose les villages de Ouillis et Bosquet en voie d'agrandissement où des concessions pour 20 à 25 familles pourraient être

⁴ Le comité pour l'évangélisation et l'instruction des protestants disséminés dans les Alpes françaises, fondé à Lyon en 1852 par deux Anglais, était soutenu par diverses associations britanniques, la Société d'évangélisation de Genève, fondée en 1833 et La société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants de France, fondée en 1829 par Guizot.

⁵ Disciples de Pierre Valdo, persécutés par l'Église catholique dès le XIIe siècle, réfugiés dans les Alpes françaises et italiennes, ralliés à la Réforme au XVIe siècle et dont il subsistait au XIXe siècle un millier d'adeptes côté français, dans la vallée de Freissinières et le Queyras.

⁶ Antoine Astier (1832-1899), ancien instituteur, après des études à Genève et Strasbourg, est pasteur réformé à Mostaganem de 1862 à sa mort, conseiller général d'Oran à partir de 1871, puis vice-président de cette assemblée. Chevalier de la Légion d'Honneur en 1880.

⁷ François Eldin (1825-1892), ancien missionnaire en Haïti, pasteur réformé à Mouriès, puis à Arles, enfin à Oran de 1871 à sa mort et président du consistoire mixte d'Oran en alternance avec son collègue luthérien.

obtenues gratuitement, les autorités coloniales étant favorables au projet. Le second promeut le village de colonisation des Trois-Marabouts en cours de création en 1880, sur des terrains expropriés. Les deux projets sont menés en parallèle mais pour des questions d'alimentation en eau celui de Bosquet est abandonné par l'administration. Le pasteur Astier signale alors le site d'Aïn-Nouissy, plus proche de Mostaganem, mais le Gouvernement général tarde à prendre clairement position sur ce projet.

Trois-Marabouts

Les efforts se concentrent finalement sur les Trois-Marabouts, dans la commune mixte d'Aïn-Témouchent, à 72 km au Sud-Ouest d'Oran, où le préfet accorde treize concessions gratuites de 25 à 27 hectares en novembre 1880, suite aux démarches pressantes du conseiller général Antoine Astier. Treize familles de Dormillouse constituent et envoient leurs dossiers mais seulement huit sont retenues par les autorités. Plus tard trois autres familles seront substituées à celles écartées. Le Comité de Lyon tardant à envoyer les premiers fonds promis, le pasteur Tournier en fait l'avance sur ses propres deniers. En avril 1881, huit pères de famille font le voyage et sont accueillis à Oran par le pasteur Eldin qui leur fait visiter le site. Il rend compte de cette visite au secrétaire du Comité de Lyon en mai 1881 en ces termes : En résumé ; il serait difficile de trouver une situation plus saine, plus avantageuse et plus agréable, surtout lorsque les plantations auront été faites... Nos montagnards montèrent bravement aux Trois-Marabouts et prirent possession de leurs terres ; ils s'engagèrent avec un entrepreneur d'Aïn-Témouchent pour la construction de huit baraques en planches qui devaient servir de logement provisoire à leurs familles. Ils convinrent du prix (580f par baraque)⁸... . Après avoir visité la région et commencé symboliquement le défrichement de leurs terres, ils repartent enthousiastes pour Dormillouse. François Eldin est chargé par le Comité de Lyon de coordonner la construction des baraques, mission qu'il aura du mal à remplir, en raison de l'éloignement d'Oran mais aussi d'un manque de rigueur et d'organisation.

Le 8 novembre 1881, une avant-garde d'une quarantaine de personnes gagne Marseille en plusieurs jours, accompagnée jusqu'au port par Émile Niel et le pasteur Tournier où elle embarque pour l'Afrique. Le pasteur Eldin reçoit les immigrants à Oran le matin du 12 novembre et ils repartent le soir même pour Aïn-Témouchent. La voie ferrée étant en cours de construction, ils prennent la route par un temps froid et pluvieux jusqu'aux Trois-Marabouts. La désillusion est grande ! Les baraques où ils devaient loger sont inachevées et dépourvues de toitures et il pleut toujours. Heureusement les rares habitants du village mettent à leur disposition une maison vide dans laquelle le groupe passe sa première nuit. Dès le lendemain les Dormillousains occupent les trois baraques les plus habitables et y posent des toits de fortune à l'aide de feuilles de palmiers nains.

Le pasteur Eldin, qui avait dû se rendre à Alger pour un service religieux, les retrouve sur place une semaine plus tard et constate le désastre. « À mon retour d'Alger, je m'empressais de visiter ces braves gens. Il était temps, leur découragement était complet. Les baraques n'étaient même pas couvertes ; ils voyaient devant eux des terrains en friche, couverts de broussailles et n'avaient rien pour les nettoyer et les mettre en culture. Sans animaux de labour, sans charrues, sans semences, dénués de tout, ne voyant autour d'eux que des visages nouveaux et peu sympathiques, dans un pays si différent du leur, les pauvres colons étaient angoissés et les femmes, désolées, se lamentaient »⁹. Il essaye de leur rendre courage. Il préside un premier culte dans une des baraques, auquel tous assistent avec ferveur. Disposant d'une somme de 4 000f que lui avait confiée le Comité de Lyon pour la construction des baraques provisoires, il n'en verse que 2 000 à l'entrepreneur, à titre d'acompte, afin qu'il termine les travaux et vu l'urgence, utilise le reste de la somme pour acheter trois paires de bœufs, trois charrues, les harnachements nécessaires, de la paille et de la nourriture pour les bêtes.

⁸ Philippe Massé, *Que nul ne regarde en arrière. Du Briançonnais à l'Oranais. L'exode en Algérie des derniers Vaudois français*, Éditions Ampelos, Maisons-Laffitte, 2020, p. 200.

⁹ Idem, lettre au secrétaire du Comité de Lyon de décembre 1881, p. 225.

Ce ne fut pas sans peines ; que de lettres écrites, que de voyages aux Trois-Marabouts, que de nuits passées en voiture ! « Je les réunissais tour à tour chez chacun d'eux : là, en présence du Seigneur nous priions, nous nous entretenions de leurs intérêts temporels et spirituels, nous parlions labours, bœufs, charrues, orge, paille etc. etc »¹⁰.

Mais dès le mois de décembre deux familles prennent peur, vendent à perte leurs concessions à des affairistes locaux pour rentrer en métropole. Le pasteur Eldin parviendra cependant à bloquer la transaction pour récupérer les avances de fonds du Comité. Heureusement, dès le printemps 1882, les efforts des colons portent leur fruit et une première récolte s'annonce bonne. Par ailleurs le Comité de Lyon débloque 5 000f par famille, pour construire des maisons en pierres. Enfin un groupe local de répartition des aides est créé, comprenant deux colons des Trois-Marabouts, Félix Baridon et Noé Orrière, deux protestants d'Aïn-Témouchent, Ducros et Laulanier, les pasteurs d'Oran François Eldin et Michel Krieger¹¹ et le pasteur de Tlemcen Jean Charles Louis Duproix (1812-1882). Les années suivantes, François Eldin poursuivra avec succès ses démarches auprès de la préfecture pour obtenir de nouvelles concessions au profit de Dormillousains prêts à émigrer, alors que d'autres protestants des Hautes-Alpes viendront rejoindre des parents comme ouvriers agricoles.

Le village étant alors situé dans la circonscription de la paroisse officielle d'Oran, dépendant du consistoire mixte d'Oran et plus largement de l'Église protestante mixte d'Algérie, les pasteurs de cette paroisse prennent en charge ces descendants de Vaudois et célèbrent un culte tous les dimanches aux Trois-Marabouts¹². En novembre 1882, le pasteur Michel Krieger publie un article dans le journal « Témoignage » : « Les braves vaudois font toujours l'accueil le plus cordial aux pasteurs ; leur conversation est empreinte d'un profond sentiment religieux ; ils travaillent avec confiance en Dieu... Le soir venu nous nous sommes séparés, M. Eldin, étudiant, a dû partir pour Tlemcen pour y célébrer le culte le dimanche ; M. Eldin père a dû retourner à Oran où il était de service ; moi-même je me suis rendu au village de Rio-Salado où il y a une trentaine de protestants, tous d'origine alsacienne ou allemande, j'y ai prêché le dimanche 15¹³ ».

En 1885 le village comptait 52 familles, dont 12 vaudoises, 4 espagnoles et 3 allemandes, les autres appartenant à diverses nationalités. Les vaudois se faisaient remarquer pour leur fréquentation régulière des cultes, l'observation du jour du repos et leurs lectures pieuses, au sein d'une population plutôt indifférente. Faute de temple et de pasteur à demeure, ils étaient toujours visités par les pasteurs Eldin et Krieger depuis Oran, le pasteur Astier depuis Mostaganem et le pasteur Henri Eldin¹⁴ depuis Tlemcen où il avait succédé au pasteur Duproix. Les cultes se tenaient chez l'habitant.

10 Idem.

11 L'Alsacien Michel Krieger (1825-1898), après des études de théologie à Strasbourg et Montauban, a été vicaire de la paroisse luthérienne de Lohr, pasteur des Églises réformées de Courcelles-Chaussy et Lixheim, enfin pasteur de la Confession d'Augsbourg à Oran de 1860 à sa mort et président alternatif du consistoire d'Oran à partir de 1867.

12 Jean Volff, *L'Église protestante mixte d'Algérie. Une première expérience d'union luthéro réformée (1830-1908)*, Olivétan, Lyon, 2020, p. 28 à 37, 176 à 177 et 138 à 144.

13 Philippe Massé, *op. cit.*, p. 252-253.

14 Henri Charles Eldin, fils de François Eldin et gendre de Michel Krieger, fut pasteur à Tlemcen de 1884 à 1892, date de sa révocation.



Le pasteur Michel Krieger est assis au centre ; à sa droite son fils ; à sa droite sa femme

Guiard

À Dormillouse, la réussite des colons des Trois-Marabouts faisait rêver bien d'autres familles disposées à tenter l'aventure, la situation sur place ne s'étant pas réellement améliorée. Émile Niel lance donc un nouveau projet d'émigration dès 1888, immédiatement encouragé par le pasteur Tournier. Mais le Comité de Lyon n'est pas convaincu, émet des réserves quant au principe de la colonisation et préfère conserver ses forces pour aider les protestants des Alpes à mieux vivre sur place.

C'est l'époque où le sénateur et journaliste protestant Eugène Réveillaud provoque la constitution le 15 mars 1888, à Paris, de la Société protestante de colonisation, plus tard appelée Société Coligny, dont le docteur Gustave Monod est le président, Charles Thierry-Mieg le vice-président et lui-même le secrétaire général. Ses statuts sont approuvés par le ministre de l'Intérieur le 12 juillet 1890. Sans attendre Réveillaud lance une campagne de presse dans l'hebdomadaire protestant *Le Signal* qu'il dirige et se rend en Algérie où il rencontre le pasteur François Eldin, visite les Trois-Marabouts et choisit l'emplacement de la future colonie à Aïn-Tolba, plus tard renommée Guiard¹⁵. Plus de 2 000 hectares de terres achetées par le Gouvernement général aux indigènes et aux européens, y sont disponibles. Sur place il y a déjà une église, un presbytère et une école construits par l'État mais inutilisés. Lors d'un second voyage en 1889, Réveillaud rencontre le Gouverneur général et le préfet d'Oran. Il obtient 22 concessions gratuites pour les Alpains et 12 autres pour des protestants Ardéchois et Languedociens. Les dossiers de 22 familles originaires de la vallée de Freissinières, dont 11 de Dormillouse, sont rapidement acceptés par l'administration, concernant environ 110 personnes.

Le départ est fixé au 24 octobre 1890 et le convoi est mené jusqu'au bout par Réveillaud et Niel. Les familles voyagent en train jusqu'à Marseille et embarquent le lendemain à bord du *Ville d'Oran*, de la compagnie transatlantique. Les meubles, les bagages, chevaux et mulets sont transportés par camions depuis la gare et installés dans la cale du navire. Le 27, ils abordent à Oran où le pasteur Eldin les attend sur le quai avec quelques colons des Trois-Marabouts. Il organise leur transfert vers la gare d'Oran et en fin d'après-midi ils prennent le train pour Aïn-Témouchent, la ligne étant enfin achevée. Le soir même ils rejoignent Aïn-Tolba en charrettes fournies par les colons des Trois-Marabouts. Sur place, seuls l'église et le presbytère, récemment attribués par le préfet au culte protestant,

¹⁵ Guiard était un médecin militaire, tué lors du massacre de la mission Flatters par les Touaregs en 1881.

sont habitables, mais l'armée a fourni 25 tentes et 130 couvertures. Les nouveaux arrivants campent donc dans ces bâtiments et sous des toiles, à l'exception de quelques-uns qui sont hébergés par des parents aux Trois-Marabouts, ainsi que de Réveillaud et Niel logés par le colon Henri Baridon.

Revenus en France en novembre 1890, Réveillaud et Niel sélectionnent et dirigent de nouveaux émigrants vers les deux villages de l'Oranais. Ainsi 14 familles protestantes originaires de l'Ardèche rejoignent les Alpains à Guiard avec l'aide financière de la Société Coligny. Surtout, le pasteur Benjamin Tournier (1826-1904)¹⁶ alors à la retraite décide de rejoindre ses anciens paroissiens en Algérie avec sa jeune épouse et s'installe aux Trois-Marabouts. Il est pris en charge financièrement par la Société Coligny et la Société d'évangélisation des colonies qui font construire un temple à Trois-Marabouts sur un terrain fourni par l'État. Il est inauguré le 21 mars 1893 par Tournier. Ce dernier est le véritable fondateur de la communauté protestante, qui dispose enfin de deux lieux de culte et d'un presbytère, est majoritaire dans les deux villages et indépendante de l'Église protestante mixte d'Algérie. Cependant, ces villages étant situés entre Oran et Tlemcen, les pasteurs respectifs de ces deux villes, François Eldin et son fils Henri Eldin, maintiendront des liens avec cette communauté dont le ministre du culte sera invité aux réunions consistoriales et plus tard synodales¹⁷.

Marquées par deux épidémies, les années suivantes sont consacrées au défrichage, à la mise en culture et à la construction de maisons en pierres. À partir de 1895, l'enracinement est réalisé et Guiard atteint le même niveau d'aisance que les Trois-Marabouts. Le commerce entre les deux villages protestants et la France est pris en charge par Émile Niel et sa femme, qui dirigent une coopérative à Pallons (Hautes-Alpes) et les échanges se développent rapidement. Les Niel écoulent les marchandises des colons, surtout du blé et du vin et en retour, les approvisionnent en matériels et denrées divers. À la mort du pasteur Tournier en 1904, les deux populations se sont mélangées et il n'est plus question de Vaudois dans la nouvelle génération, mais de protestants algériens. De 1905 à 1911, quelques familles de la vallée de Freissinières rejoindront encore leurs parents d'Algérie, toujours avec l'aide de la Société Coligny. La Grande guerre met un terme provisoire à cette migration.

Ténézera

Dès 1919, des familles de Dormillouse et des hameaux voisins relancent leurs demandes de départ pour l'Algérie, gelées par le conflit mondial. Niel et Réveillaud se remettent à l'œuvre et battent le rappel de leurs nombreuses relations, en France comme en Algérie. Réveillaud obtient difficilement dix concessions sur le site de Ténézera, au sud de Sidi-Bel-Abbès et à une vingtaine de Km au sud des villages Vaudois des Trois-Marabouts et de Guiard. Ce sont encore des concessions gratuites, mais réservées cette fois aux chefs de familles nombreuses (3 enfants minimum). La sélection de ceux-ci et l'établissement des dossiers prennent du temps. Niel établit un plan précis d'installation et fait connaître le 25 mai 1920 à la société Coligny que l'aide prévue de 10 000f par famille est insuffisante et devrait être réévaluée à 20 000f, dont 8 000 à 9 000f pour la construction des maisons. Il propose aussi l'octroi d'une de ces concessions à M. Hosli, pasteur à Freissinières, de nationalité Suisse et chargé d'enfants, qui est prêt à demander sa naturalisation et à assurer sur place la desserte spirituelle des colons, tout en remplissant le rôle de mandataire de la Société Coligny. Celui-ci fera un voyage exploratoire en Algérie en 1923, visitant les colons des trois villages vaudois. Mais il relève alors que les pasteurs d'Oran et de Sidi-Bel-Abbès sont réticents à la perspective de l'installation d'un pasteur-colon dans leur région et souhaitent plutôt qu'il se porte candidat à un poste vacant de l'Église réformée évangélique¹⁸. Ce projet n'aura pas de suite.

¹⁶ Originaire de l'Aveyron, Benjamin Tournier étudie la théologie à Genève, puis à Montauban, est pasteur à Saint-Laurent-du-Cros (Hautes-Alpes) de 1856 à 1865 et à partir de 1862 préside le consistoire d'Orpierre. Il est ensuite évangéliste dans le Dauphiné et en particulier la vallée de Freissinières, puis pasteur de la communauté réformée de Guiard-Trois-Marabouts de 1890 à 1904.

¹⁷ Marcel Piguet, « L'Église réformée évangéliste de Guiard-Trois-Marabouts », in *l'Echo de l'Oranie*, n° 137, 1954.

¹⁸ En 1908, année d'entrée en vigueur en Algérie de la loi de 1905, l'Église protestante mixte d'Algérie s'est divisée, ses paroisses se répartissant principalement entre deux Unions d'associations culturelles, celle de l'Église de la confession d'Augsbourg (luthérienne) et celle de l'Église réformée évangélique.

Les départs pour l'Algérie se font cette fois individuellement en 1920 et 1921, en commençant par les chefs de famille. En 1922, les dix familles alpines sont installées à Ténézéra, les premières récoltes satisfaisantes et les colons pleins de confiance en leur avenir.

Il reste cependant dans les Hautes-Alpes de nombreux postulants. La Société Coligny multiplie les démarches pour obtenir de nouvelles concessions groupées dans les centres de Zégla, Slissen, Télagh et Champlain. En dépit de la bienveillance du nouveau Gouverneur général de l'Algérie, Theodore Steeg, fils du pasteur Jules Steeg, elle n'obtient que quelques concessions individuelles dispersées dans le département, pour des implantations isolées, dont deux à Champlain.

Les capacités financières de la Société Coligny ne lui permettront pas de poursuivre sa politique d'installation de colonies protestantes groupées, dès lors que les concessions gratuites deviennent de plus en plus rares, que les autres sont vendues entre 40 000 et 50 000f et que les possibilités d'achats de terrains privés sont rares et dispendieuses.

Cette politique de colonisation protestante en Algérie, menée par le Comité de Lyon, puis la Société Coligny, accompagnée par l'Église protestante mixte d'Algérie, soutenue par un vaste réseau de notables protestants de France et d'Europe et par les autorités politiques de métropole et d'Algérie, n'a pas eu le succès espéré. Elle a néanmoins permis la fondation dans l'Oranais de trois villages, en partie peuplés de descendants de Vaudois des Hautes-Alpes et l'implantation d'une importante communauté réformée en leur sein.

À la mort du pasteur Tournier en 1904, l'intérim à Trois-Marabouts-Guiard est assuré par sa veuve Élise qui assure le catéchisme et par le pasteur Jean Siméon Bonnet (1872-1950). En 1907, le pasteur Marcel Piguet, envoyé par la Société Coligny et la Société d'évangélisation des colonies, prend la suite et assure la direction spirituelle de la communauté protestante. L'année 1908, avec l'entrée en vigueur en Algérie de la loi de séparation des Églises et de l'État, voit la transformation de cette communauté réformée libre en association culturelle déclarée en préfecture d'Oran, laquelle adhère à l'Union réformée évangélique de France. Dès l'année suivante la Société Coligny n'assure plus que la moitié du traitement du pasteur Piguet qui est aussi son correspondant local, alors que la Société d'évangélisation des colonies cesse son soutien. Ce sont donc les membres de la paroisse qui doivent désormais assurer le complément. Courant 1922, Émile Niel fait un dernier voyage en Algérie et visite pendant 34 jours les trois colonies pour l'installation desquelles il a tant travaillé. Marcel Piguet prend sa retraite en 1937 mais reste à son poste jusqu'en 1938 et assurera encore des intérim d'août 1939 à juin 1940, puis de mai 1942 à juin 1945¹⁹. Il est relayé par le pasteur Milan.

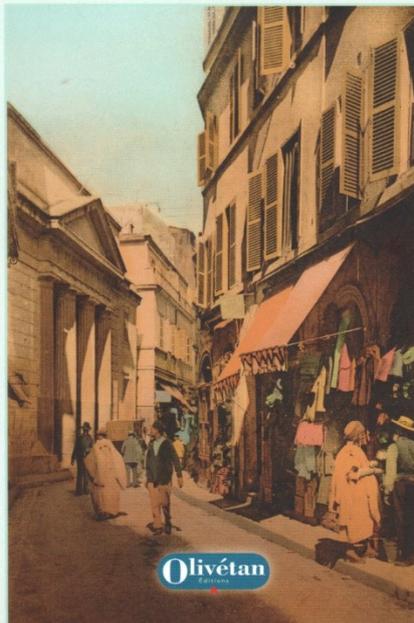
Lors de l'indépendance de l'Algérie, la population des deux villages des Trois-Marabouts et Guiard était encore composée de protestants et de catholiques, sensiblement à parts égales. Des patronymes originaires de la vallée de Freissinières étaient toujours bien représentés, tels Barridon, Berthalon ou Orcière. L'exode de 1962 n'en a ramené aucun dans les Hautes-Alpes.

19 Marcel Piguet, *op. cit.* ; Jean Volff, *op. cit.*, p. 180-192.

Jean Volff

L'Église protestante mixte d'Algérie

(1830-1908)



Le temple protestant d'Algier rue de Chartres